



# Damelevières en direct

Bulletin municipal d'informations - N° 9 - Janvier 2015



*Bulletin annuel*  
*janvier 2015*



*Plus de 20 ans  
d'expérience  
au service  
de votre projet*



**MAISONS ECR**



*Des constructions  
dans l'air du temps!*

**Nos dessinateurs  
élaboreront pour vous  
un projet sur mesure.**

**20 salariés pour gérer  
les postes clés sans sous-traiter.**



**ECR vous apporte toutes les garanties constructeur**

**Z.A. du Douaire St-Aignan - 54360 Blainville-sur-l'Eau**

**Tél. 03 83 75 08 35 - [www.ecr54.fr](http://www.ecr54.fr)**

**E**n ce début d'année, le conseil municipal et les agents municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour vous même et vos proches. Que cette année vous apporte joie et réussite dans vos projets.

L'année 2015 a bien mal débuté avec les actes de barbaries qui ont frappé notre pays il y a quelques jours.

En s'attaquant sauvagement à un journal, qui plus est satirique, ces fanatiques ont montré leur haine de la liberté et de la démocratie.

Le samedi 10 janvier, sur notre territoire, c'est plusieurs centaines d'entre nous qui se sont réunis pour manifester dans la dignité, notre attachement à notre République, à ses valeurs de respect de l'autre, de tolérance, de laïcité.

Nous vivons dans un monde fragile, instable où la violence est de plus en plus forte. Certains souhaitent nous habituer à un état de guerre permanente où la menace serait partout.

Il nous faudrait avoir peur, peur de tout. Notre pays serait sur le déclin. Nous serions en voie de perdre notre identité. Pour éviter cela, il nous faudrait nous recroqueviller sur nous-même.

En réalité, c'est la peur qui attise les angoisses et qui génère la violence.

Combattre le fanatisme, c'est déjà refuser d'attiser la haine et les racismes.

Le problème de notre société n'est pas que les identités se perdent, mais que les inégalités se creusent et que les discriminations prospèrent.

Dans ces moments tragiques où les violences ne cessent de croître, il est de notre responsabilité de résister et de réaffirmer les valeurs de tolérance, de fraternité, de liberté et d'égalité de notre République.

Bien sûr, au regard de ces événements dramatiques, la situation de notre pays semble anecdotique. Et pourtant la situation ne cesse de se dégrader, amplifiant la crise de société que nous traversons.

Les communes sont les principales actrices des services publics de proximité. Elles jouent dans ce marasme tant économique que social un rôle d'amortisseur.

Et pourtant, les collectivités territoriales subissent un véritable étranglement financier avec la baisse des dotations et le transfert de nouvelles charges.

Dans ce contexte, nous avons maintenu nos efforts d'investissements et l'année 2015 restera une année avec des investissements.

**Malgré les contraintes, nous restons ambitieux pour nos services publics de proximité.**

Au travers de ce bulletin annuel, nous avons souhaité, comme nous nous y étions engagés, vous rendre compte, en complément du bulletin municipal « En DIRECT » mensuel, des actions réalisées durant l'année écoulée.

**Plus que jamais dans ce monde en crise où certains souhaitent accentuer l'individualisme, nous devons, à notre niveau, forts de notre projet collectif, de la dynamique de notre territoire et de notre attachement à notre ville, agir collectivement pour que cette année soit porteuse d'espoirs.**

Très sincèrement,

Christophe SONREL  
Maire de DAMELEVIÈRES  
Conseiller Général de Meurthe et Moselle



# Les Conseillers Municipaux

## Le Conseil Municipal élu le 23 mars 2014

- ◆ Christophe SONREL  
*Maire*
- ◆ Brigitte JAY BEGIN  
*Adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse*
- ◆ Olivier VILLAUME  
*Adjoint délégué à l'Urbanisme*
- ◆ Marie Claude OHNET  
*Adjointe déléguée à la Solidarité*
- ◆ Luc GESQUIERE  
*Adjoint délégué au Patrimoine*
- ◆ Sylvie CHERY GAUDRON  
*Adjointe déléguée aux Finances  
et Administration Générale*
- ◆ Hervé PYTHON  
*Adjoint délégué à l'Environnement*
- ◆ Abderazak ALLALA  
*Délégué au Cimetière*
- ◆ Anne ANCELIN  
*Déléguée à la Solidarité*
- ◆ Isabelle AUBURTIN  
*Déléguée au Foyer des Jeunes*
- ◆ Bruno DUJARDIN  
*Président de la CCVM*
- ◆ Benjamin FAGOT  
*Délégué Forêt/Chenevières*
- ◆ Flavie GÉANT  
*Déléguée au Développement Économique*
- ◆ Bruno GRÉGOIRE  
*Correspondant Défense*
- ◆ Yannick GRUCKER  
*Délégué aux Étangs*
- ◆ Stéphanie GRUNFELDER  
*Déléguée au Chalet de Bussang*
- ◆ Sonia LEROY  
*Présidente du SIS*
- ◆ Michel RIVET  
*Président du SIE*
- ◆ Cathy SENN  
*Déléguée au Foyer des Personnes Âgées*
- ◆ Patricia SAINT-DIZIER  
*Déléguée Animations/Culture*
- ◆ Christiane BLOUET
- ◆ François CITE
- ◆ Olivier DARGENT



**NOUS  
SOMMES  
TOUS  
CHARLIE**



*Mercredi 7 janvier, l'horreur s'abat sur Charlie Hebdo, l'horreur s'abat sur la France.*

*12 personnes sont lâchement assassinées pour avoir défendu et fait usage de la liberté d'expression qui est un droit fondamental dans toute démocratie.*

*Dans ces moments dramatiques, nous sommes réunis pour rendre hommage aux victimes, pour apporter notre soutien, notre solidarité à leurs familles, à leurs proches.*

*Mais au-delà de la mort de ces journalistes, de ces salariés, de ces fonctionnaires de police, cet acte de barbarie inqualifiable est un attentat contre la démocratie, contre la liberté.*

*C'est la République, avec ses valeurs de liberté et de laïcité, qui est attaquée.*

*Nous condamnons ces actes et refusons de confondre ces barbares avec quelque religion que ce soit.*

*Comme dans de nombreuses communes de France, nous exprimons ici notre volonté d'une République unie dans son soutien à la liberté d'expression, unie dans son refus de la haine, de la terreur, de la peur.*

*La République Une et Indivisible doit résister à toute forme d'obscurantisme et défendre les valeurs de liberté, de respect, de tolérance, de fraternité et d'égalité.*



**Ghislain DEMONET**  
Maire de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

**Christophe SONREL**  
Maire de DAMELEVIÈRES





# NOUVEAU À BLAINVILLE

- ◆ CARRELAGES
- ◆ FAÏENCES
- ◆ MOBILIER  
SALLE DE BAINS
- ◆ DALLES ET PAVÉS  
EXTÉRIEUR




**D. CARRELAGES**  
03 83 42 23 65

Z.A. du Douaire St Aignan • 8, rue Denis Papin • 54360 Blainville-sur-l'Eau  
d.carrelages@orange.fr • Fax 09 67 12 23 65  
*Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h • Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h*



**LA FERMETURE FRANÇAISE**  
PORTES DE GARAGE - FENÊTRES - PORTES D'ENTRÉE - VOLETS - PORTAILS

[www.lafermeturefrancaise.fr](http://www.lafermeturefrancaise.fr)

06 17 99 47 23

**SÉCURITÉ - DESIGN - ISOLATION**

" Nous trouverons ensemble la solution idéale pour votre projet "

# Site internet - Visite du Préfet

## « DAMELEVIÈRES DE QUOI S'Y PLAIRE » sur la toile



Damelevières « époussette » son site internet et vous propose un site plus agréable, plus fonctionnel et plus dynamique.

Vous pouvez par exemple télécharger directement des documents pour vos démarches d'état civil ou relatives à des travaux que vous voulez entreprendre.

Vous trouverez de nombreuses informations pratiques : les derniers bulletins municipaux, les menus de la cantine, les délégations des élus, les manifestations à venir...

Nous souhaitons que ce site s'améliore encore avec les suggestions, les remarques ou les photos que vous pouvez nous transmettre à l'adresse suivante :

[damelevieres@orange.fr](mailto:damelevieres@orange.fr)

*N'hésitez pas à le visiter !*

## Opération Interministérielle Vacances



Mardi 15 juillet, au début de l'été, Monsieur Le Préfet, accompagné des services de contrôle de l'État, s'est rendu sur la zone de loisirs dans le cadre de l'opération interministérielle vacances.

Il s'agissait d'effectuer et de présenter l'ensemble des contrôles sanitaires, techniques et administratifs qui sont réalisés au sein des centres de vacances et des équipements sportifs et nautiques du département durant la saison estivale. Après avoir contrôlé la qualité des eaux de baignade du bassin et s'être assuré du respect de la réglementation, les services de l'État ont contrôlé l'aire de jeux. Pour toutes les activités développées, outre la vérification du matériel, les services s'assurent de l'intérêt pédagogique des activités et des diplômes des encadrants. La visite s'est ensuite poursuivie par les contrôles vétérinaires au centre équestre du Saulcy.

Là non plus, pas de soucis tant sur l'identification des animaux, que sur la qualité des équipements.

Bilan positif pour l'ensemble des installations qui sont en conformité avec la réglementation.

Respectueux des réglementations, nous nous attachons à faire vivre et animer le bassin de Plein Air : pour les baigneurs, et aussi pour tous ceux qui s'y retrouvent autour d'un verre ou pour une soirée festive organisée par le Comité des Fêtes.





# FERANIEL

2c, rue de Gerbéviller  
54360 BLAINVILLE/L'EAU  
Tél. 03 83 75 95 17  
Fax 03 83 75 93 39

**CHARPENTE  
COUVERTURE  
ZINGUERIE**

*Votre spécialiste en couverture !*



Philippe FERCHAUD, artisan couvreur, et son équipe mettent à votre disposition leur savoir-faire et leurs compétences issus de plus de 25 ans d'expérience.

*Salon de coiffure*

# MÉTAMORPHOSE

*par Alizée*



2, rue Général Leclerc  
54360 Damelevières

Pour prendre rendez-vous :  
**03 83 42 26 59**



# AFTER

Immobilier

[www.afterimmobilier.fr](http://www.afterimmobilier.fr)

## 03 83 75 08 21

8, rue du Maréchal Leclerc  
54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Contactez Fabrice CHEVALLIER

**Tél. 06 12 92 66 47**

E-mail : [after-immobilier@orange.fr](mailto:after-immobilier@orange.fr)



**Est**

# AGENCE LUNÉVILLE

## 21, chemin de Saint-Léopold

## 03 83 74 06 43

# FLORANNE

fleuriste créateur

## 03 83 75 79 39

Commandez par tél. et réglez par CB  
Livraison à domicile

10bis, rue de Lorraine  
54360 Damelevières

12 Place de Lorraine  
54290 Bayon



**Brasserie**  
03 83 71 28 05  
16, rue de Lorraine  
54360 DAMELEVIÈRES

**LES CHEMNOTS**

*Réservez  
vos achats  
à nos  
annonceurs*

**Garages**  **RENAULT**

# Thomas DOSDA

- Vente de véhicules neufs et occasions
- Carrosserie
- Mécanique
- Location de véhicules
- Dépannage 24 h / 24, 7 jours / 7
- Véhicule de courtoisie\*

\*selon disponibilités

2, rue de la Justice - 54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU  
Tél. 03 83 75 70 45

 33, rue de Lorraine - 54360 DAMELEVIÈRES  
Tél. 03 83 75 70 76



**SELLERIE • TAPISSERIE**  
**Répar'Vinyl**  
Philippe Peloso

Tél. 03 83 75 05 20  
Fax 03 83 75 89 89  
Mail : philippe.peloso@wanadoo.fr  
Site internet : www.sellerie-peloso.com

Canapés  
Fauteuils de style  
Sellerie cuir  
Selles de moto  
Bâches diverses  
Capotes  
Sellerie voitures de collection

# Enfance et jeunesse

## Les services enfance et jeunesse

*Bien-sûr, les premiers « éducateurs » des enfants restent les parents.*

*À Damelevières, nous nous attachons à soutenir les familles, en fonction de leurs besoins professionnels et personnels avec un service public composé de professionnels.*

*Le Relais Assistantes Maternelles, Les Loupiots, les P'tits Loups et le Foyer des Jeunes sont des appuis incontournables pour les familles. Ces services accompagnent les enfants de leur naissance à leur majorité. Ils sont financés par la commune avec un co-financement important de la CAF.*

*Ils sont l'objet de réflexions constantes : les équipes, la coordinatrice enfance et jeunesse, et les élus de la commission enfance et jeunesse sont attentifs à vos remarques, dans un souci de bonne gestion*

### Quoi de neuf dans ces services en 2014 ?

**Le RAM** est un lieu d'accueil individuel et collectif pour les parents employeurs et les assistantes maternelles. L'animatrice du RAM reçoit les personnes qui le désirent sur rendez-vous et pour des animations régulières, en fonction de la demande des assistantes maternelles de la commune et de Blainville. Le bilan effectué courant Novembre avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Protection Maternelle et Infantile et des assistantes maternelles montre l'intérêt de cette structure : Etre un lien entre les parents qui cherchent un mode d'accueil et les assistantes maternelles en prévenant au maximum



les conflits, permettre aux assistantes maternelles de se retrouver pour réfléchir à leur pratique professionnelle et de proposer des activités nouvelles aux enfants, et enfin, avoir un regard sur les modes d'accueil disponibles sur notre commune.

Le RAM poursuit ses activités pour la plus grande satisfaction des bénéficiaires, en lien avec la structure multi-accueil « les Loupiots » puisque l'accueil se fait dans les mêmes locaux, avec des activités partagées.

**Pour en savoir plus ou prendre rendez-vous :**  
[ram.dam@wanadoo.fr](mailto:ram.dam@wanadoo.fr) ou 03 83 73 26 18.

Découverte de la musique  
aux Loupiots



**Les Loupiots :** Une structure ouverte depuis 2010. 20 places d'accueil de 7 heures à 19 heures sont ouvertes. Les familles sont satisfaites de ce service qui est ouvert en priorité aux familles qui s'inscrivent au plus tôt et qui habitent notre commune. Une équipe de professionnelles formées est à votre écoute. Depuis Janvier 2014, nous fournissons les couches aux enfants et depuis décembre 2014, le FPA prépare des repas adaptés aux enfants sans supplément de prix.

**Pour obtenir un dossier d'inscription :**  
[loupiots.damelevieres@orange.fr](mailto:loupiots.damelevieres@orange.fr) ou 03.83.72.09.96



Activité peinture aux Loupiots avec les enfants au RAM

# Enfance et jeunesse



**Les P'tits Loups :** Un accueil périscolaire et Accueil Collectif de Mineurs : CLSH – accueil des mercredis et vacances.

L'équipe des P'tits Loups accueille les enfants dès qu'ils sont scolarisés, avec une vigilance particulière pour les tout-petits pour qui les journées d'école sont longues. L'accueil les mercredis et pendant les vacances est en principe réservé aux

enfants de plus de 4 ans pour ne pas ajouter de fatigue supplémentaire. Cette structure rend un service indispensable aux familles.

Un dossier d'inscription rempli et précis permet d'accueillir les enfants de 7 heures à 19 heures. Un planning doit être fourni au minimum 15 jours à l'avance, mais nous maintenons une réponse souple adaptée aux conditions de travail compliquées des familles aujourd'hui : temps partiel, plannings variables, recherche d'emploi, intérim...

**Nous maintenons la souplesse d'accueil : les enfants sont accueillis à la demande, mais en respectant certaines règles qui ont été rappelées aux familles.**

Nous devons en effet prévoir les repas fournis par le Foyer des Personnes Âgées et des équipes de travail adaptées à la présence des enfants.

Devant la demande croissante, nous avons modifié à la rentrée :

- Les tarifs, en ayant eu le soin de prévenir les familles dès le mois de juin : les parents doivent désormais fournir impérativement leurs plannings 15 jours avant la présence des enfants.

Ils peuvent modifier ce planning, y compris tardivement, mais pour permettre une bonne gestion, des majorations sont facturées dans ce cas. A l'écoute des familles, nous avons à nouveau revu cette tarification, à partir d'octobre, en tenant compte des remarques.

- Un nouveau lieu de restauration accueille une partie des enfants scolarisés à l'école Jacques Prévert : les repas sont livrés à l'extérieur du FPA, dans une salle dédiée de l'école Jacques Prévert, pour permettre de meilleures conditions d'accueil pour tous : les résidents du FPA, et les enfants.
- La gestion des déchets alimentaires avec deux axes : La réduction des restes en gérant au mieux les quantités et la sensibilisation des enfants et des adultes au gaspillage, au tri et au compostage pour éviter de remplir les poubelles.

**Pour toute demande, les responsables vous répondent : [ptitsloupsdam@orange.fr](mailto:ptitsloupsdam@orange.fr) ou au 03 83 75 79 98.**

## Commission Enfance / Jeunesse

**Brigitte JAY-BEGIN,**

**Maire-Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse**

Sonia LEROY • Stéphanie GRUNFELDER

Isabelle AUBURTIN • Anne ANCELIN

Abderazak ALLALA • Christiane BLOUET

## Le Foyer des Jeunes

Les animateurs accueillent les jeunes à partir du moment où ils quittent l'école primaire.

Des animations régulières sont proposées pendant les semaines d'école et pendant les vacances.

En 2014, les jeunes se sont inscrits pour des activités régulières et attractives l'été.

Cet été, les jeunes ont participé à de nombreuses activités et ont réfléchi aux questions des discriminations.

Un tryptique réalisé en hommage à Nelson Mandela est exposé dans l'espace du même nom.



Tryptique Nelson Mandela



Pendant le reste de l'année, le foyer est en accès libre, en fin de journée de 16 h à 18 heures et les vendredis et samedis soirs, et pendant les après-midis des vacances.

Ces horaires et ces activités correspondent davantage aux besoins des jeunes qui ne souhaitent pas forcément s'inscrire de manière ferme.

Le Foyer est accessible aux jeunes qui doivent payer une adhésion de 5 € par an pour des raisons d'assurance.

C'est un lieu d'accueil et de retrouvailles autour du baby, du billard, d'activités manuelles ou de jeux de cartes.

**Pour en savoir plus : [fdjdam@orange.fr](mailto:fdjdam@orange.fr)  
ou 03 83 73 60 63**

# Syndicat Intercommunautaire Scolaire

## Le SIS regroupe 4 communes : Barbonville, Charmois, Vigneulles, Damelevières

Il gère l'ensemble du budget de fonctionnement des deux groupes scolaires : 477 élèves scolarisés dans deux groupes scolaires :

- Louis Aragon Maternelle (3 classes), et Louis Aragon Primaire (4 classes)
- Jacques Prévert (5 classes de maternelle) et Victor Hugo (8 classes de Primaire)

Le comité du SIS, composé d'élus des quatre communes du regroupement, se réunit régulièrement, et travaille avec les différents partenaires : enseignants, délégués de parents d'élèves, élus de la commission enfance et jeunesse de Damelevières.

Les membres du SIS sont particulièrement attentifs aux questions de fermeture / ouverture de classe, à la sécurité dans les écoles, et à l'égalité scolaire pour tous : Ainsi, les parents n'ont que le cartable et la trousse à acheter à la rentrée : C'est le SIS qui donne les fournitures. De même, pour la classe découverte/ski, aucune participation financière n'est demandée aux familles.

## Le SIS et les temps d'accueil périscolaire

Un grand programme lié à l'obligation de la mise en œuvre de la loi sur la réforme des rythmes scolaires, totalement financé par le SIS a été mis en place.

Plus de 95 % des enfants y participent, depuis la rentrée 2014 :

- Pour les maternelles, tous les jours en fin de journée pour 45 minutes de relaxation, de jeux collectifs, d'éveil gymnique, et de chants.
- Pour les primaires, un jour sur deux, dès 15 heures avec des activités variées : sculpter, apprendre à créer une BD, pratiquer des activités manuelles, s'éveiller à la musique ou au cirque, ou encore découvrir le basket, le kick-boxing, ou le tennis de table.

Les associations de nos communes ont répondu à notre appel : ces activités de découverte qui s'étendent sur sept semaines, permettent ainsi aux enfants de se diriger vers les clubs s'ils souhaitent adhérer.

Un programme d'activités ludiques, sportives ou culturelles, apprécié de tous, qui a vu le jour grâce à une minutieuse préparation en amont, en concertation avec les enseignants et les familles.



**Pour toute information, prévenir d'une absence, ou question particulière concernant les TAP, vous pouvez joindre le référent TAP, au 09 62 59 40 26 ou par mail : roysebastientap@orange.fr**



# Syndicat Intercommunautaire Scolaire

## Budget

612 797 € de budget total en 2014 pour 478 élèves soit 1200 € de budget annuel par élève.

Dans un contexte de restrictions budgétaires et de demandes en hausse, le SIS présidé par une élue de Damelevières choisit de maintenir la gratuité des activités.

### Les dépenses

- 70 % pour les salaires du personnel : agents d'entretien, ATSEM, accompagnatrices de bus.
- Fournitures scolaires. Le SIS participe à hauteur de 51 € par enfant. Seuls 10 € sont demandés aux familles par enfant pour l'année.
- Frais de fonctionnement : chauffage, électricité, abonnements téléphone et internet, maintenance du matériel informatique, photocopieurs, et contrôles de sécurité.
- Animations régulières : classes de découverte, voyage des CM2, transport piscine et sorties, spectacles divers, Saint Nicolas, remise des prix...
- Les TAP : budget prévisionnel de 140 000 € pour l'année 2015, comprenant les salaires des intervenants extérieurs, et l'augmentation du temps de travail du personnel encadrant.

### Les recettes

Elles reposent pour l'essentiel sur la participation de chaque commune. La dotation est proportionnelle au nombre d'enfants scolarisés, et s'établit comme suit en 2014 : Barbonville 40 429 € pour 37 élèves ; Charmois 16 390 € pour 15 élèves et Vigneulles 22 946 € pour 21 élèves.

Damelevières prend en charge 74 % des dépenses, montant de 452 371 € pour 414 élèves.

### La commune de Damelevières apporte une contribution supplémentaire conséquente sur son budget propre :

- Dotations pour les investissements : Budget établi en fonction du nombre de classes : 18 600 € pour l'ensemble des écoles.
- Dépenses d'aménagement des bâtiments.
- Entretien courant des locaux et contrôle de sécurité
- Transport des enfants des quartiers de la gare, Bellevue et Mortaison, pour un budget de plus de 50 000 € annuel.
- Le transport scolaire des enfants de Damelevières est gratuit pour les familles, intégralement pris en charge par la commune.

## La bibliothèque du CE des Cheminots

Les services Enfance et Jeunesse, les écoles, le Foyer des Personnes Âgées et la bibliothèque travaillent en harmonie et organisent des animations communes.

La bibliothèque est gratuite pour l'ensemble des cheminots et des damelibriens grâce à une convention reconduite avec le CE des Cheminots. Des tarifs réduits sont également proposés sur place pour des spectacles.

Des bibliothécaires attentives vous accueillent sur place du mardi au samedi : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à midi, le mercredi de 10 heures à midi, et tous les jours de 13h30 à 18 heures, sauf le samedi de 13h30 à 17 heures.

À chaque période de printemps, une exposition est organisée. Tous les enfants des écoles viennent profiter de ce temps d'animation et de découverte. Cette année, l'exposition a été particulièrement ludique autour de livres animés et de son auteur : « *Le monde en pyjamarama* ».



### Comité du SIS

Deux élus titulaires de chaque commune :

**Sonia LEROY (Présidente)**

**Brigitte JAY-BEGIN (Vice-Présidente)**

Myriam BOULANGER (Barbonville)

Jérémy ALBINI (Barbonville)

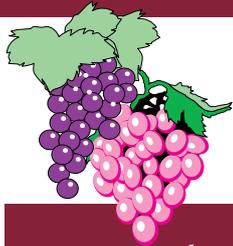
Eliane BLOSSE (Charmois)

Hervé MARCILLAT (Charmois)

Francis HAINZELIN (Vigneulles)

Stéphanie THOMASSIN (Vigneulles)

# La Cave du Vignoble



VINS FINS, VINS EN VRAC,  
TONNEAUX  
TIREUSES A BIÈRE,  
APÉRITIFS MAISON...

Livraison  
le vendredi midi

GRÉGORY vous accueille  
du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
et le dimanche de 10h à 12h. Fermé le lundi.

7, place de Lattre de Tassigny • 54360 DAMELEVIÈRES  
Tél. 03 83 75 81 33 • Fax 03 83 42 25 59

# Brin de Nature

## Fleuriste Décorateur

8 bis, rue du Général Leclerc  
54360 BLAINVILLE/L'EAU

03 83 75 71 39



22, rue Maurice Barrès  
88130 CHARMES

03 29 65 32 92

Boulangerie - Pâtisserie

# Alain Lambolez



Spécialités :

Le Pêche/Caramel  
Les Tartes Douceur  
Les Charlottes  
La Forêt Bleue  
Le Mystère

Les CAMPAILLETTE :  
Sarmentine  
Grand Siècle • Ceraine

11, rue de Lorraine

DAMELEVIÈRES 03 83 75 70 92

# EGO ZEN

Cigarette électronique  
Spécialiste des plus grandes marques

Produit  
E-liquide  
100 % français



Fabriqué  
et conditionné  
en France

14, rue Sébastien Castara  
54300 LUNÉVILLE

Galerie marchande - Leclerc Lunéville  
09 82 44 74 83

Boulangerie Pâtisserie

# Le Chardon Doré

Sarl GEORGES-WEBER

Nos pains, nos spéciaux,  
nos viennoiseries, nos pâtisseries,  
traiteur, épicerie, sandwicherie.

Horaires d'ouverture :

- Tous les jours de 5h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30
- Dimanche et jours fériés de 5h00 à 12h30
- Fermé le jeudi

Livraison  
à domicile

15, rue du G<sup>l</sup> Leclerc (face à l'église)

DAMELEVIÈRES

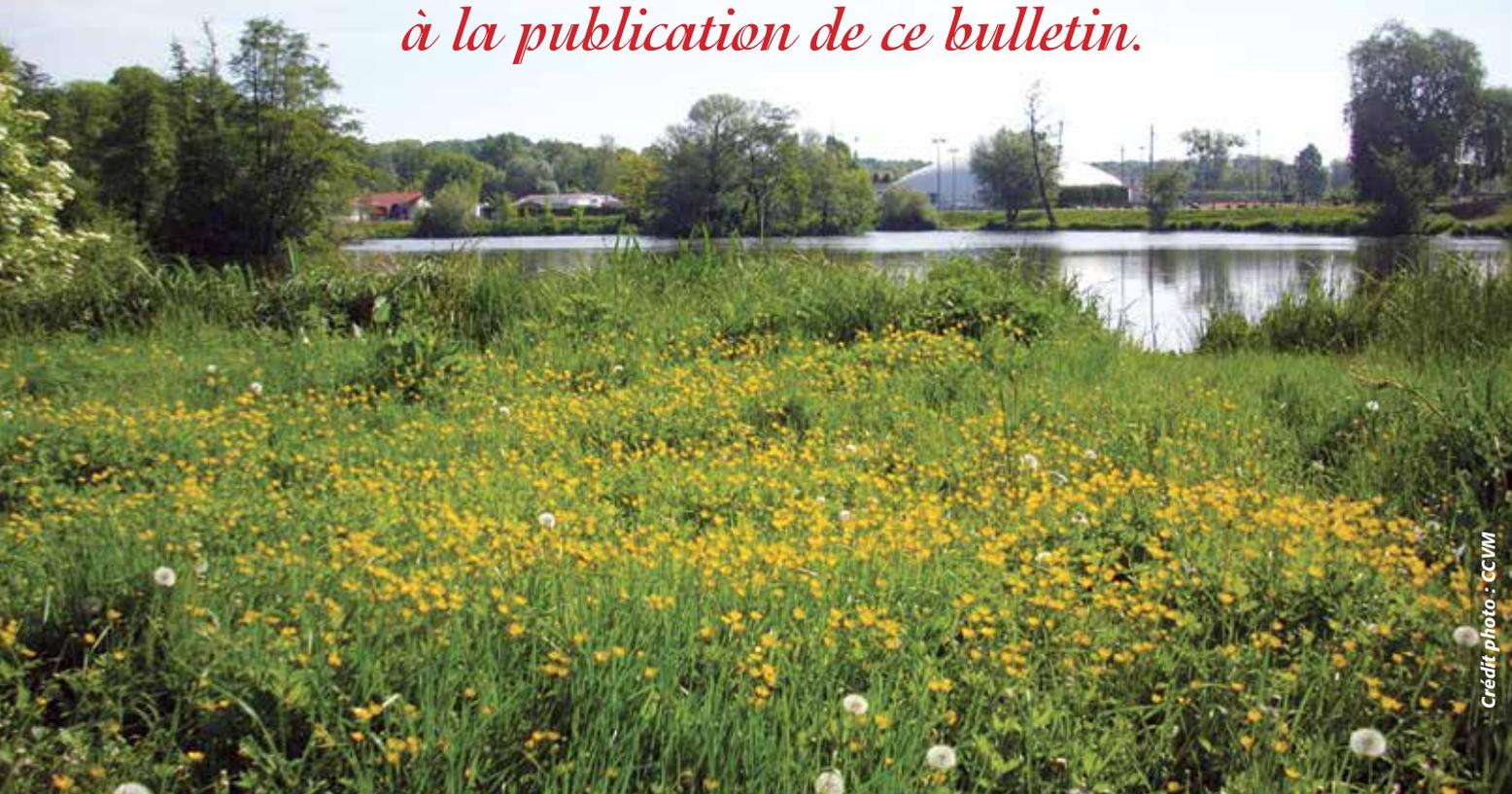
03 83 76 71 82



Bernard  
**BRONNER**  
HORTICULTEUR

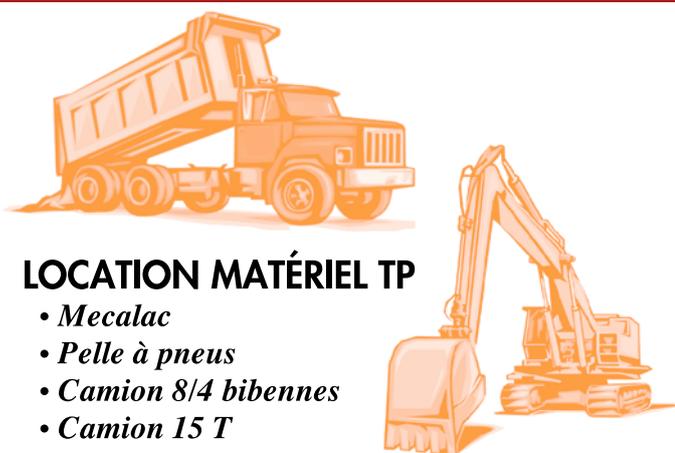
Rue de Gerbéviller • 54360 BLAINVILLE/L'EAU  
Tél. 03 83 75 80 42 • 06 33 27 60 20

*L'équipe municipale remercie l'ensemble des annonceurs  
et des partenaires qui ont participé  
à la publication de ce bulletin.*



Credit photo : CCVM

## SARL MENGONI



### LOCATION MATÉRIEL TP

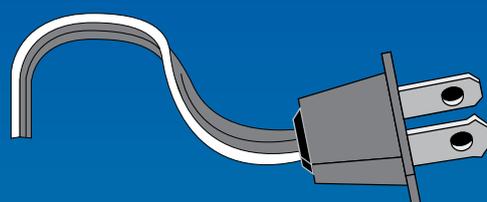
- Mecalac
- Pelle à pneus
- Camion 8/4 bibennes
- Camion 15 T

### TRAVAUX TERRASSEMENT

9, rue de la Côte  
54360 DAMELEVIÈRES

**Tél. 03 83 75 75 71**

Fax 03 83 75 95 00



**Jean-Marc LETERRE**  
*Électricité générale*

**Dépannage**  
**7 jours/7**

**Automatisation**  
**Volets roulants**

10, route de Dombasle - 54360 DAMELEVIÈRES  
Port. 06 25 12 48 78 - Fax 03 83 75 82 86  
[jean-marc.leterre@orange.fr](mailto:jean-marc.leterre@orange.fr)

Le CCAS, cette année a encore travaillé en liaison étroite avec les services sociaux du secteur et les associations d'entraide : Secours Catholique, Restos du cœur, Secours Populaire, la Croix Rouge... afin d'apporter l'aide nécessaire aux familles dans la précarité ou dans une situation momentanément difficile.

## Les actions du CCAS en 2014

Un soutien financier aux familles sous forme de :

- **Prestations remboursables** (sous forme de prêts sans intérêts) pour payer l'accueil périscolaire, les loyers ou encore les factures aux fournisseurs d'eau et d'énergie. Cette année, neuf familles ont pu bénéficier d'une avance totale d'un montant de 3800 €.
- **Prestations en nature** : le CCAS fournit des « bons alimentaires » attribués à des personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables. Plus de 20 familles sont concernées sur notre territoire. 46 bons ont été distribués pour un coût de 1400 €.
- La mise en place d'actions de prévention : en été avec le plan canicule et en hiver avec le plan hivernal pour les sans-abris et pour les personnes vivant dans des conditions d'habitat précaire ou des logements de fortune. Le CCAS s'attache aussi à repérer des personnes isolées ou des familles vivant dans la précarité.

- Les instructions de demandes d'aide sociale, transmission de ces dossiers et aide à la constitution de dossiers de surendettement ou autres.

**La permanence du C.C.A.S a lieu les jeudis de 17 h à 18 h.**

### Commissions CCAS et Solidarité

**Marie-Claude OHNET : Maire-Adjointe**

Anne ANCELIN • Isabelle AUBURTIN • Benjamin FAGOT  
Sylvie CHERY GAUDRON • Cathy SENN • Françoise CONRAUX  
Isabelle CUNAT • Vincent ERASIMUS • Armand GIGOUT  
Marcel ROGIER • Christiane BLOUET

## Pour nos anciens, le C.C.A.S. a aussi organisé

- Un repas préparé par les cuisinières du foyer et servi par les élus et les bénévoles. Le 12 avril, près de 180 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes et dans une ambiance conviviale et musicale.
- Le voyage des anciens qui s'est déroulé à Plombières le 4 septembre. Trois bus ont été affrétés, ainsi que le minibus de la mairie, pour que les 180 participants puissent admirer au pied du casino, un parc miniature avec les monuments de nos provinces d'Alsace et de Lorraine. Après un bon repas, les anciens ont pu choisir entre la visite de l'écomusée du pays de la cerise ou un thé dansant. Cette année, 8400 euros du budget du CCAS ont été affectés au voyage.
- Un après-midi récréatif destiné aux anciens des deux localités qui se sont retrouvés le 22 octobre à Blainville pour assister à un spectacle suivi d'un goûter.
- À Noël, les personnes âgées de 70 ans et plus reçoivent des bons d'achat à utiliser auprès des commerçants de la localité ainsi qu'une boîte de chocolats.
- Deux rencontres intergénérationnelles entre les résidents du Foyer des personnes âgées et les enfants des P'tits Loups qui partagent un goûter préparé ensemble.



Christophe SONREL  
en compagnie de  
Mme Marthe MINIER  
(la doyenne)  
et M. André CLAUDEL  
(le doyen)



Voyage des anciens  
à Plombières-les-Bains

# Foyer des Personnes Âgées



*Foyer des Personnes Âgées*



**Le foyer logement a ouvert en 1978.**

**Ce foyer comporte 40 appartements de type F1 bis répartis sur 3 étages avec des ascenseurs et un logement pour la concierge.**

**Il est conventionné, ce qui permet d'obtenir, en fonction des ressources, des aides au logement.**

**En septembre 2009, la municipalité de Damelevières a procédé au rachat du foyer auprès de MMH pour un coût de 710 000 €.**

**La qualité de l'habitation des logements et la qualité de vie au foyer ont été améliorées grâce à une réhabilitation importante.**

## **Prestations**

- ✓ Les repas de midi sont servis tous les jours en salle de restaurant.
- ✓ Le repas peut être porté aux personnes souffrantes.

## **Services**

- ✓ Une coiffeuse à domicile.
- ✓ Une pédicure une fois par mois dans une salle prévue à cet effet.
- ✓ Un système d'appel malade avec médaillon relie les appartements au bureau de la direction et à l'appartement de la concierge.

## **Animations**

Chaque jour, des activités sont proposées :

- ✓ Concours de belote par le club Bon Accueil.
- ✓ Concours de tarot par le club Dam Loisirs.
- ✓ Scrabble.
- ✓ Loto.
- ✓ Chant - chorale.

Deux fois par semaine, un goûter est offert l'après-midi après les jeux.

Le Club Vitalité propose, avec le concours de la municipalité, des cours de gymnastique douce pour les séniors et des ateliers mémoire.



*Une partie des membres du club Vitalité*

Cette année, le Club de peinture de la CSF a offert une quarantaine de tableaux pour décorer le couloir du rez -de-chaussée refait à neuf en 2014.



**Renseignements auprès de la directrice  
au 03 83 75 75 23**



## La fiscalité de la commune

L'évolution des valeurs locatives est inscrite annuellement dans la loi de finances. En 2014, le coefficient de majoration sur les valeurs locatives est de 0,9 %. Ainsi les nouveaux taux d'imposition reconstitués par les services fiscaux sont les suivants :

	Damelevières	Communes de même strate
Taxe Habitation	20,86 %	17 03 %
Taxe sur le Foncier Bâti	14,30 %	15,02 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	33,95 %	43 06 %
Contribution Foncière des Entreprises	20,76 %	19,36 %

Source : Ministère des Finances.

Chaque année, le Conseil Municipal vote les taux de fiscalité locale, c'est à dire le pourcentage qui multiplié par la valeur locative du bien, détermine le montant des 4 taxes locales.

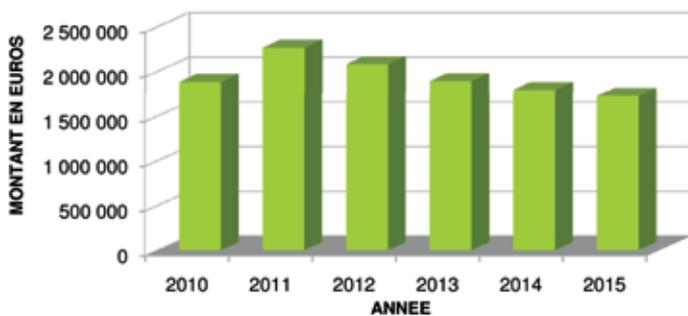
**Les taux n'ont pas été augmentés par la municipalité depuis 2008 et cette année encore l'augmentation de l'impôt relatif à la part communale, résulte uniquement de la progression des bases décidée par l'État.**

## L'emprunt

Un emprunt de 90 000 € a été souscrit pour financer une partie des travaux de voiries de la rue du Muguet. Plusieurs banques ont été sollicitées.

**En 2014, compte tenu de la situation financière saine de la commune, la Caisse des Dépôts et Consignations ne nous a pas demandé de garantie financière supplémentaire et nous a accordé le prêt dans des délais plus courts que d'ordinaire.**

EVOLUTION DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS AU 1er JANVIER

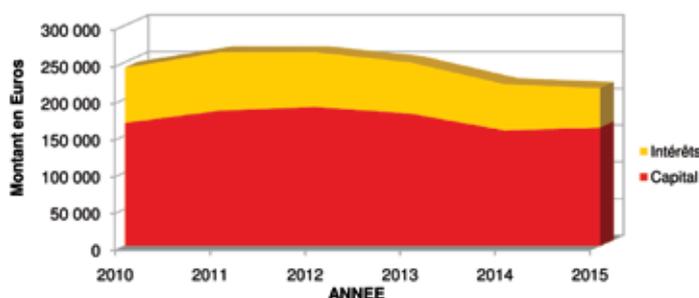


La commission des finances rend régulièrement compte lors des Conseils municipaux des démarches engagées pour la renégociation des contrats (assurances, téléphonie, vêtements de travail, gaz...) afin de réaliser des économies substantielles.

### Annuité de la dette par habitant

L'encours de la dette qui correspond au capital restant dû, est passé de 1 880 000 € en 2010 à 1 782 000 € en 2014. Soit 564 € par habitant, alors que la moyenne des communes de même strate est de 838 € par habitant. (Source : Ministère des Finances).

EVOLUTION DES REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS



### Commission Finances et Administration Générale

Sylvie CHERY GAUDRON  
Maire Adjointe déléguée aux Finances et Administration Générale

Abderazak ALLALA • Flavie GEANT  
Bruno GREGOIRE • Stéphanie GRUNFELDER  
Brigitte JAY-BEGIN • Patricia SAINT DIZIER  
François CITE

## Situation financière de la commune

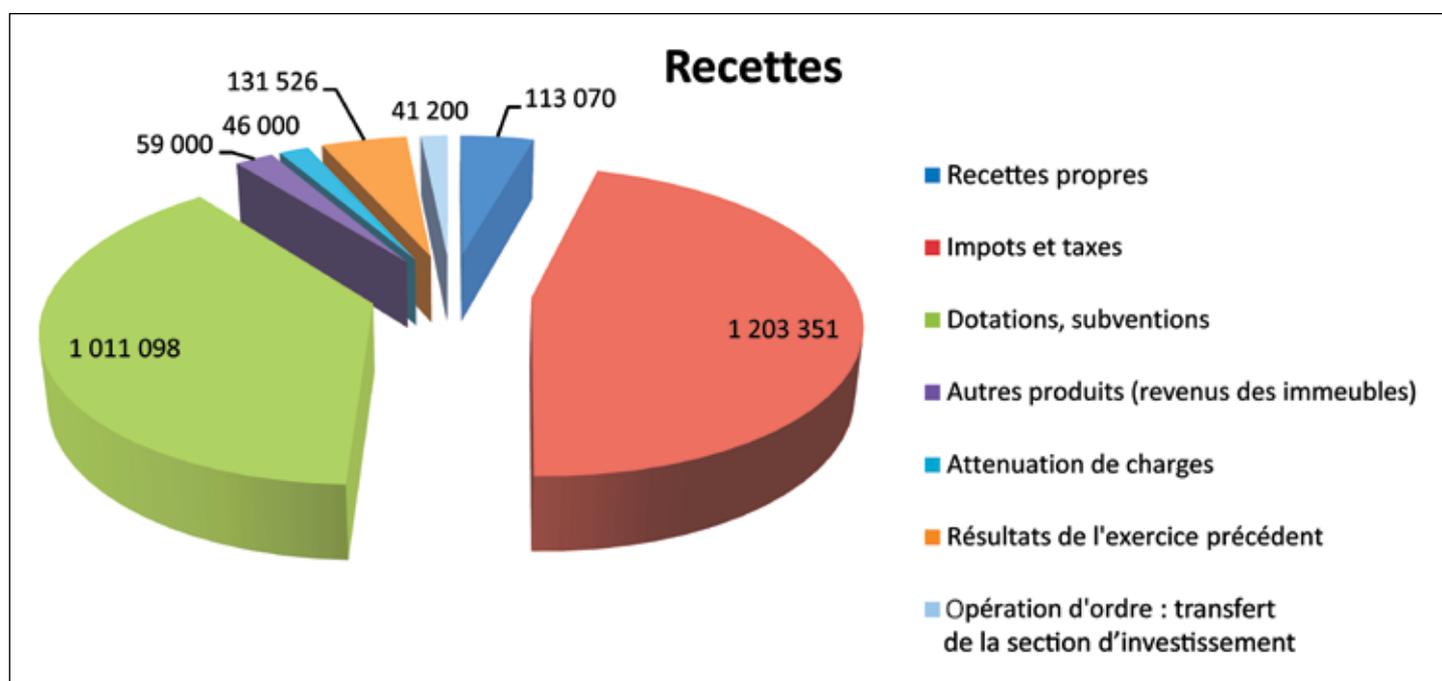
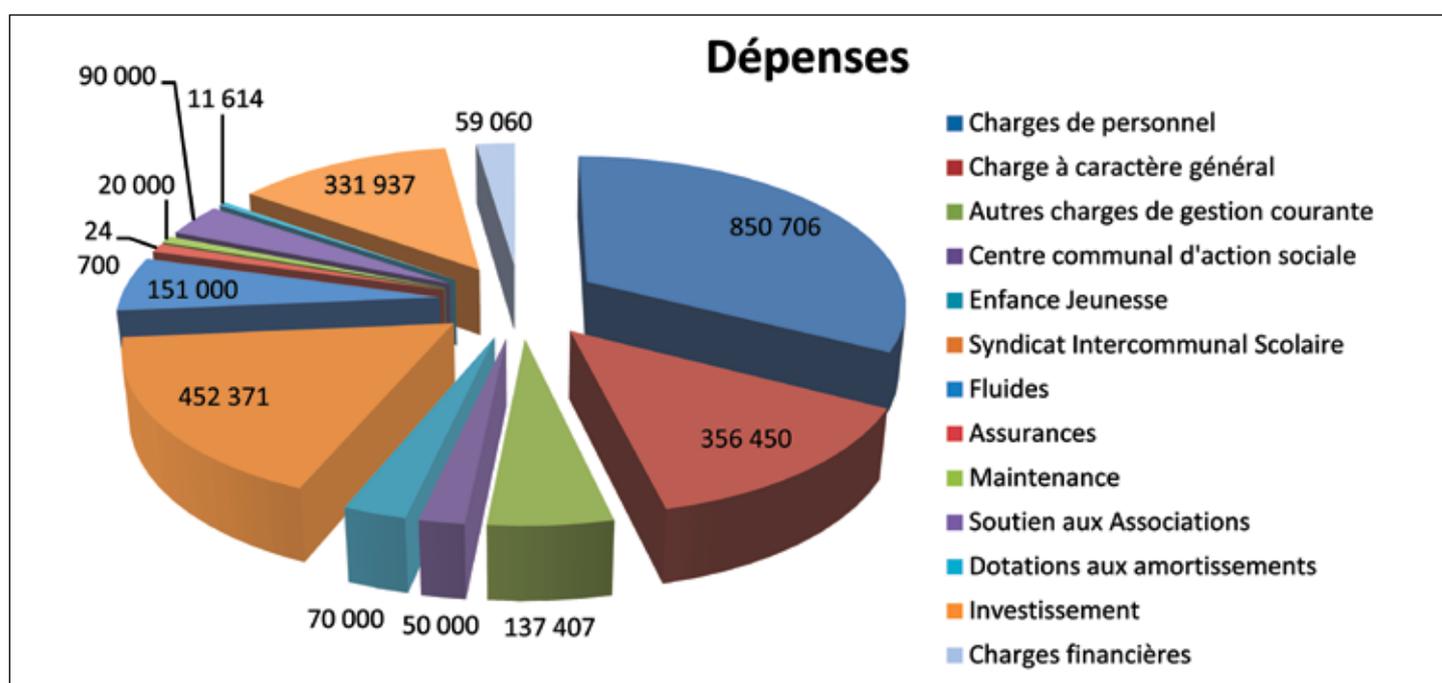
Le budget 2014 est en légère diminution (-1,09 %) par rapport au budget 2013.

Durant toute l'année 2014, l'équipe municipale s'est engagée sur une maîtrise globale des dépenses de gestion courante, alors que le coût de l'énergie (électricité, gaz, carburant) progresse fortement...

### Le budget 2014 de la commune se divise en deux sections :

- La section de fonctionnement correspond aux dépenses et aux recettes de gestion courante et nécessaires au bon fonctionnement des services communaux.
- La section d'investissement correspond aux opérations de construction, de réhabilitation, de gros entretien ou d'acquisition de matériels durables.

**Le budget de fonctionnement = 2 605 245 €**



# Planète Cuisines

Tél : 03 83 71 08 55  
planetecuisines@yahoo.fr

40 avenue Pierre Semard  
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU  
(Face à Carrefour Contact)

www.planete-cuisines.fr

- Cuisines
- Électroménager
- Salles de bain
- Dressings
- Tabourets/Chaises
- Accessoires
- Espace literie



 **signalisation**  
**nouvel horizon**

**& MARQUAGE DE BANDE DU SAULNOIS**

10 route de Morhange  
57670 BENESTROFF

AGENCE LORRAINE :

Tél. 03 87 01 52 39

Fax : 03 87 01 58 61

marquage.saulnois@wanadoo.fr

**vision plus**  
OPTICIENS

Le bien-être **en plus**

**Audrey et Loïc**

**-30%\***

**CHÈQUE CADEAU**  
sur toutes  
les lunettes de soleil

\* Valable jusqu'au 31 juillet 2015.



# Christophe CONRAUX EURL

CHAUFFAGE CENTRAL ■ TOUS SYSTÈMES  
TOUTES ÉNERGIES ■ SANITAIRE  
SALLES DE BAINS

35 Rue du Rendez-vous - 54360 DAMELEVIÈRES

03 83 75 98 89

06 87 99 00 64

eurl.conraux@orange.fr



## Notre entreprise et ses diverses activités

PÉPINIÈRES  
**KOENIG**

● **Gammes complètes de tous les végétaux d'extérieur**

- Arbres fruitiers
- Plantes de haies
- Arbustes à fleurs
- Plantes vivaces



JARDINS-PÉPINIÈRES  
**KÖNIG**

● **Création de tous vos espaces verts**

- Entrée de garage
- Terrasse
- Escalier
- Enrochement
- Pavage
- Engazonnement
- Plantation

**TROIS SOCIÉTÉS  
POUR LA RÉUSSITE  
DE VOS ESPACES VERTS**

**Allo!**  
**Service entretien  
Jardin**  
*Service à la personne*

● **Service à la personne  
Petits travaux  
de jardinage**

- Taille de haies
- Tonte de pelouse
- Taille d'arbustes
- Plantation



Crédit d'impôt  
selon la loi en vigueur



# Comité des Fêtes

**DAMELEVIÈRES**  
SALLE DES FÊTES  
Organisé par le Comité des Fêtes

**Marché de la Saint Nicolas**

Vendredi 28 novembre de 16h à 18h  
Samedi 29 novembre et dimanche 30 novembre 2014 de 14h à 18h30

Saint Nicolas sera présent le dimanche de 15h à 16h30. Les enfants sont invités à lui apporter leurs dessins. Récompensés à 18h.

**ENTRÉE GRATUITE**  
Artisanat varié, commerçants locaux.



**DAMELEVIÈRES**  
SALLE DES FÊTES

**15<sup>e</sup> Salon des Peintres**

**30 & 31 JANVIER, 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2015**

18 H

**ENTRÉE LIBRE**



**DAMELEVIÈRES**  
SALLE DES FÊTES

**9<sup>e</sup> SALON DES COLLECTIONNEURS & BOURSE AUX OISEAUX**

Dimanche 26 octobre 2014

de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
**ENTRÉE LIBRE** - Organisé par le Comité des Fêtes



**DIMANCHE 19 OCTOBRE 2014**

**AUTO-JOURNÉE 39<sup>e</sup> SLALOM-AUTO**

Organisé par l'ASA NANCY et le Comité des Fêtes

Rassemblement de voitures anciennes

Animation permanente de 10h00 à 18h00  
• Accès gratuit • Buvette et petite restauration sur place •

**DAMELEVIÈRES**



## D.FI Service

ÉLECTROMÉNAGER • TÉLÉVISION • VIDEO • PARABOLES  
S.A.V. TOUTES MARQUES

Vente sur 170 m<sup>2</sup> d'exposition des plus grandes marques d'électroménager et télévisions.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

4, rue d'Alsace (face Garage DOSDA) • 54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU  
Tél. 03 83 72 47 95

## Conseil-Pc.fr

Un nouveau regard sur l'informatique

Sarl Conseil-Pc.fr

DERONNE Sébastien

Dépannage (toutes marques) - Formation  
Installation - Site Web - Vente - Wifi

34, av. Pierre Semard - 54360 BLAINVILLE/L'EAU  
06 77 12 38 29 - 03 83 42 86 52 - <http://www.conseil-pc.fr>

# Comité des Fêtes

Fort de plus de 20 années d'expérience, de ses nombreux bénévoles jeunes et moins jeunes qui œuvrent sous la houlette de Bruno, le Comité des Fêtes de Damelevières a encore été très actif cette année.

On a vu se succéder tout au long de l'année de nombreuses animations de plein air et d'intérieur, les semaines calmes étant rares. Heureusement les bras ne manquent pas, certains gèrent plutôt les animations culturelles : salons, théâtre, chorale, d'autres les animations sportives : courses cyclistes, foulées, slalom autos, les animations ludiques : lotos, soirées à thèmes, fête du Lilas, marché de Saint Nicolas, ou encore les animations pour les jeunes en été à la Zone de Loisirs.

Le Comité des fêtes est aussi un partenaire actif de la fête patronale le premier week-end de Septembre.

Cette variété d'animations de qualité permet de contenter un large public, et la présence d'un grand nombre de participants et visiteurs confirme que le but recherché est atteint.

Pour 2015, le planning est reconduit en s'appuyant sur les animations et les temps forts : la fête du Lilas qui attire un nombre croissant de vide-greniers, le succès des 14 juillet et 15 août avec depuis 3 ans une attraction remarquable.

On peut déjà dire :

*Damelevières,  
de quoi s'y plaire !*

## Manifestations 2015

<b>DATES</b>	<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>LIEUX</b>
<b>10 janvier</b>	Feux de l'épiphanie	Zone de loisirs
<b>30 janvier au 1<sup>er</sup> février</b>	Salon des peintres	Salle des Fêtes
<b>6 février</b>	Loto de la Saint Valentin	Salle des Fêtes
<b>20-21-22 février</b>	Salon de la maison	Salle des Fêtes et chapiteau
<b>7 mars</b>	Soirée Paëlla "pour Lionel"	Chapiteau zone de loisirs
<b>15 mars</b>	Loto	Salle des Fêtes
<b>27 mars</b>	Soirée théâtre	Salle des Fêtes
<b>4 avril</b>	Soirée choucroute	Chapiteau zone de loisirs
<b>12 avril</b>	Loto	Salle des Fêtes
<b>14 mai</b>	Fête du lilas	Centre ville
<b>22 mai</b>	Soirée chorale	Salle des Fêtes
<b>14 juillet</b>	Fête nationale	Zone de loisirs
<b>15 août</b>	Fête de l'eau	Zone de loisirs
<b>5 et 6 septembre</b>	Fête patronale	Centre ville
<b>27 septembre</b>	Auto journée	Chenevières et centre-ville
<b>3 octobre</b>	Moules frites	Chapiteau zone de loisirs
<b>11 octobre</b>	Loto	Salle des fêtes
<b>16 octobre</b>	Soirée théâtre	Salle des Fêtes
<b>25 octobre</b>	Trombinoscope	Salle des fêtes
<b>8 novembre</b>	Loto	Salle des Fêtes
<b>15 novembre</b>	Foulées de Damelevières	Course sur route
<b>27, 28 et 29 novembre</b>	Marché de Saint Nicolas	Salle des Fêtes et chapiteau
<b>6 décembre</b>	Défilé de Saint Nicolas	Rues de nos communes
<b>13 décembre</b>	Loto	Salle des Fêtes

# DAMELEVIÈRES



*Entretien de l'étang par les élus*



*Fête du lilas  
Libellules*



*Inauguration fête patronale*



*Le folk s'invite à la fête du Lilas*



*S, moi s'y plaire !*



Crédit photo : CCVM



*Les Ptits Loups au Bassin*

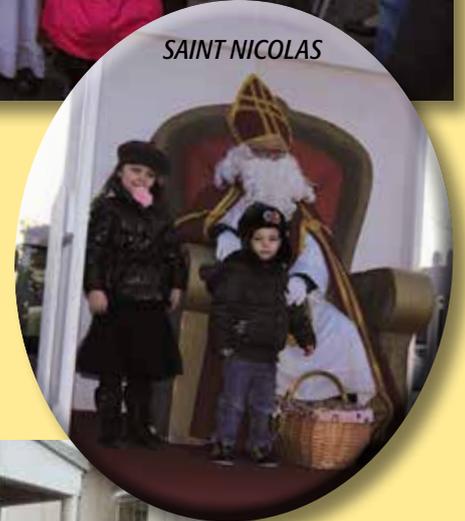


*Ah... qu'ils sont fiers*

**SAINT NICOLAS**



*Ils sont nombreux les bénévoles*



*BABY GYM avec les tout petits*



*Inauguration de la STEP*



*La STEP*

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR



**GALLIENI**  
S.A.R.L.

Maryline et Jean-Claude  
**SPIESS**

10, rue Gallieni

**54360 BLAINVILLE/L'EAU**

**Tél./Fax : 03 83 72 34 64**

*Horaires d'ouverture :*

*Du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.*

*Le dimanche de 8h30 à 12h00. Fermé le lundi.*

10, rue de Lorraine

**54360 DAMELEVIÈRES**

**Tél./Fax : 03 83 75 01 11**

*Horaires d'ouverture :*

*Du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.*

*Fermé le dimanche matin, le lundi et le mercredi après-midi.*

**www.boucherie-spiess.com**



**SAGUEZ**

PELLETS  
BOIS  
CHARBON  
CHARBON DE BOIS

FIUOL  
GNR  
GAZOLE  
LUBRIFIANTS

**54300 LUNÉVILLE • Tél. 03 83 74 04 23**



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

**Laetitia et Christophe SCHAFF**

*Pains spéciaux • Pâtisserie fine*

*Chocolaterie • Sandwicherie*

*Traiteur*

*Cocktails et pièces montées*

2, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

**54360 DAMELEVIÈRES • Tél. 03 83 75 74 05**

*Ouvert de 6 h à 13 h et de 16 h à 19 h • Fermée le lundi*

**epact**  
industrie



## Le Chalet de la ville de Damelevières

à Bussang  
2 Route du Col du Page  
88540 BUSSANG



La municipalité est propriétaire d'un Chalet à Bussang dans les Hautes Vosges et d'une habitation indépendante.

Situé à 3 kilomètres du centre du village, à 2 kilomètres des pistes de ski et à 500 mètres de la navette bus qui permet de monter à la station de ski de Larcenaire en hiver, le chalet dispose de 44 couchages répartis entre dortoirs et chambres.

Le chalet accueille des groupes d'associations, des réunions de familles, d'amis... en pension complète, demi-pension ou en gestion libre toute l'année.

Il reçoit les classes de découverte et de neige des écoles de Damelevières.

Le budget de Bussang, c'est 82 000 euros et 2 250 nuitées en 2014. Le budget est indépendant de celui de la municipalité. Il « s'autofinance » grâce aux prestations proposées.

Cette année, des travaux ont été entrepris par des employés communaux et par des élus, dans l'appartement de trois pièces situé à l'étage de l'habitation indépendante qui sert aussi d'infirmerie et de stockage. Grâce à cette rénovation, l'appartement est loué depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Le groupe de travail et la gestionnaire du chalet ont développé une campagne de promotion notamment à l'office du tourisme des Ballons des Hautes Vosges. Nous avons signé des partenariats avec des accompagnateurs de montagne et de randonnées du secteur. En 2015, nous poursuivrons la communication auprès des associations susceptibles d'être intéressées par la location du chalet.

Les habitants et associations de Damelevières bénéficient d'une réduction de 10 % sur les tarifs de pensions et repas (hors menus améliorés). Cette réduction est prise en charge par le CCAS.

### Tarifs en euros par personne

	<b>Pension complète</b>	<b>½ pension</b>	<b>Gestion libre</b>
<b>Adultes</b>	40 €	29,50 €	21 € le week end 14 € journée supplémentaire
<b>Enfants de moins de 13 ans</b>	31 €	23,50 €	
<b>Enfants de moins de 7 ans</b>	19,50 €	19,50 €	

### Renseignements et réservations

Auprès de la gestionnaire du chalet  
03 29 61 60 54 ou 06 87 90 58 73  
Fax : 03 29 61 60 54  
chaletdamelevieres@orange.fr

Sylvie CHERY GAUDRON  
Adjointe déléguée aux Finances et à l'Administration Générale  
Stéphanie GRUNFELDER  
Déléguée au Chalet de Bussang



## Hommage à Marcel DOMENICHINI



Dans le cadre de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, le Conseil Municipal a souhaité rendre hommage aux résistants du Groupe Lorraine 42 et tout particulièrement à Marcel Domenichini en donnant son nom à la salle dite « des réunions » située place de l'ancienne mairie.

Responsable du Groupe Lorraine 42 sous le pseudonyme « *Capitaine Marceau* », il fut à la Libération Maire de DAMELEVIÈRES jusqu'à son décès en 1949.



Le 22 novembre, lors de la cérémonie souvenir, Fernand NEDELEC a présenté l'histoire du Groupe Lorraine 42.

À l'issue de cette présentation Claude DOMENICHINI a dévoilé, en compagnie de sa famille, les plaques au nom de son père qui ornent dorénavant le bâtiment.

À cette occasion, Christophe SONREL a souligné « *l'engagement total dont a fait preuve le Capitaine Marceau* ». Il a rappelé qu'« *à travers Marcel DOMENICHINI, il souhaite rendre hommage à tous ceux qui luttèrent dans la clandestinité, à tous ceux qui prirent des risques au sacrifice de leur confort, de leur vie pour en finir avec cette bête immonde qu'est le nazisme* ». Il « *était, comme tous ses camarades résistants, un homme qui par son parcours héroïque a réalisé quelque chose d'extraordinaire.* »

Il a su être capable de dépasser ses égoïsmes, ses intérêts particuliers pour retrouver le sens de l'intérêt général, des valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité.

La Résistance n'a pas seulement été un combat pour recouvrer la liberté volée, elle a permis de changer durablement le visage de la FRANCE. Le programme élaboré par le Conseil National de la Résistance (CNR) est toujours au cœur de notre système social avec la création de la sécurité sociale.

La force d'engagement et le refus du renoncement ont permis le développement d'une société porteuse de philosophie et de conquêtes sociales audacieuses.



## Patrimoine communal

Le patrimoine communal fait l'objet de rénovations et de travaux d'entretien réguliers.



### **Salle « club de musculation »**

Lors du précédent mandat, le Conseil Municipal a décidé d'installer le club de musculation à la Maison de quartier Route de Dombasle. Des anciens locaux commerciaux rachetés par la commune ont déjà été transformés : la salle de gymnastique, les ateliers communaux, puis la salle de danse et de yoga.

En 2014, ces nouveaux travaux de transformation ont été réalisés en régie par les employés communaux et par les adhérents du club.

Auparavant, le club de musculation de Dam'J se trouvait dans l'ancien local des sapeurs pompiers, mais l'espace devenait insuffisant en raison de la fréquentation croissante de ses adhérents. Les utilisateurs sont satisfaits de ces aménagements.



### **Anciens locaux du CLSH du CE des Cheminots Zone de loisirs**

Pendant l'automne 2013, des travaux de toiture ont été réalisés : la toiture vétuste, en fibrociment a été remplacée par du bac acier.

En août 2014, toutes les huisseries (bois des portes et des fenêtres) ont été remplacées par du PVC et les anciens volets en bois par des volets électriques.

Des travaux d'isolation sont en cours.

Une réflexion est engagée pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.

Ces travaux seront effectués par les agents communaux.

A l'issue des travaux, cette salle sera louée pour des festivités privées.

Les élus prennent les décisions et supervisent ces travaux.

Ils se réunissent au sein de la commission patrimoine et font un véritable travail de terrain.



### **Commission Patrimoine**

**Luc GESQUIERE**

**Maire-Adjoint délégué au patrimoine**

Benjamin FAGOT • Yannick GRUCKER

Marie Claude OHNET • Hervé PYTHON

Olivier VILLAUME • François CITE

**TOITURE  
LORRAINE SCT**

**Charpente  
Toiture  
Zinguerie  
Bardage**

Entreprise Qualifiée  
Fondée en 1962

11, rue du Tivoli  
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE  
Tél : 03 83 48 23 03 - Fax : 03 83 45 47 41  
lorraine.sct@gmail.com

Ardoise - Tuile plate et mécanique - Polytuil - Charpente bois traditionnelle et industrielle - Bac laqué - Cuivre - Zinc - Plomb - Inox - Aluminium

## Que se passe-t-il du côté de l'urbanisme à DAMELEVIÈRES ?

### LES TRAVAUX

#### Rue du muguet

Des travaux sur la rue du muguet avaient été initiés lors du précédent mandat. En effet, l'état de l'assainissement vieillissant et de la voirie dégradée justifiaient ces investissements.



Après avoir rencontré les habitants de la rue en mairie le 23 juin 2014 et avoir convenu ensemble de différents points pour le bon déroulement des travaux (ramassage des ordures, stationnement...etc.), les travaux d'assainissement, pris en charge financièrement par le Syndicat Intercommunal de l'Environnement (SIE), ont débuté le 30 juin 2014.



Ils se sont poursuivis avec les travaux de voirie, pose de bordures et création d'espaces verts, financés par la commune.

Les travaux ont été achevés fin novembre avec quelques semaines d'avance sur le planning initialement prévu.

Malgré les contraintes liées aux travaux, la collaboration des riverains et des sociétés de travaux publics a permis un bon déroulement du chantier.

**Coût à la charge du SIE : 346 216 € HT**

**Coût à la charge de la commune : 102 668 € HT**

**Subvention Conseil Général : 39 973,50 €**

#### Rue du vignoble

Les travaux sur l'ensemble de la rue du vignoble sont programmés depuis le début du mandat, en 3 tranches successives qui régleront les problèmes liés au manque de pression d'eau en partie haute de la rue et à la chaussée qui s'est fortement dégradée.

Deux rencontres ont été organisées avec les habitants de la rue du vignoble en juin 2013 pour la présentation du projet et en juillet 2014 pour échanger sur les modalités et l'organisation des travaux.

Les travaux ont débuté le 15 septembre 2014 pour la partie assainissement, financés par le SIE.

La première tranche s'étale du haut de la rue du Vignoble au croisement avec la rue Ste Libaire.

Un chemin carrossable a été aménagé sur le chemin communal du haut de la rue du Vignoble à la rue des Sorbiers, ce qui permet aux riverains de rentrer chez eux pendant toute la période des travaux.

Les ordures ménagères sont apportées par la Société VALANTIN en bas de la rue pour le ramassage.

La route est ouverte uniquement aux riverains de 17 heures à 8 heures.

Toutes ces informations ont été communiquées lors des réunions publiques et par courriers personnalisés aux riverains et affichées sur les panneaux d'information.

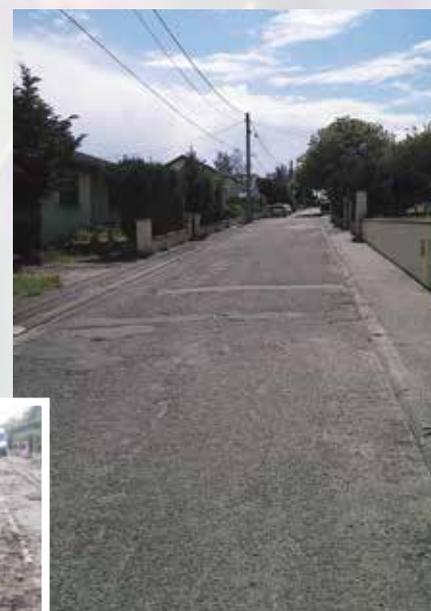
La durée des travaux est estimée à 8 mois hors intempéries.

Nous comptons là aussi, sur une bonne collaboration entre les riverains et la Société VALANTIN pour éviter les désagréments inévitables liés à la réfection de la voirie.

**Coût à la charge du SIE : 464 997 € HT**

**Coût à la charge de la commune : 283 805 € HT**

**Subvention Conseil Général : 99 332 €**



## *Chemin de l'étang*



Les travaux d'enrobés sur le chemin de l'étang ont été faits pendant l'été 2014, après le remplacement des conduites en plomb de certaines habitations.

## *Candélabres solaires parking de la gare*

Le parking de la rue de la gare a été équipé de candélabres solaires écologiques, installés par le personnel communal.



Ils sont en service depuis la fin octobre et permettent de contribuer au confort et à la sécurité des nombreux utilisateurs de ce parking.

**Coût du projet : 10 000 € TTC**

**Subvention Conseil Régional : 5 492,50 €**

## **VOTRE SECURITÉ ET CELLE DES AUTRES**

### *Marquage au sol*

Une campagne de réfection des marquages au sol a été décidée dès le début du mandat. Des bandes stop, passages piétons, lignes continues aux entrées de la commune ont été dessinés dès le mois de mai 2014 pour un montant d'environ 4000 euros.

Ce programme de marquage se poursuit sur les années à venir.



### *Radar pédagogique mobile*

La municipalité est consciente des problèmes de sécurité liés à la vitesse excessive et l'incivisme de certains.

Pour tenter de sensibiliser les chauffards, le radar pédagogique mobile est placé régulièrement à des endroits différents. Des lignes continues empêchant tout dépassement sont tracées en entrées de commune et les panneaux d'entrées de ville ont été reculés jusqu'aux premières habitations.

En 2015, la municipalité envisage également de s'équiper de nouveaux radars pédagogiques, mais compte bien sûr et surtout sur le civisme de tous pour changer certains comportements dans notre ville. Nous continuerons à solliciter l'intervention des forces de l'ordre pour verbaliser les contrevenants.

### *Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite*

Tous les travaux en cours ou à venir sont étudiés pour permettre une accessibilité plus aisée aux personnes à mobilité réduite. Une réflexion est en cours concernant le Plan d'Aménagement des Voiries et Espaces Publics (PAVE).



### **Commission Urbanisme**

**Olivier VILLAUME :**

**Maire Adjoint Délégué à l'Urbanisme**

Flavie GÉANT • Cathy SENN

Bruno DUJARDIN • Bruno GRÉGOIRE

Yannick GRUCKER • Michel RIVET • Olivier DARGENT

## Le compostage des déchets alimentaires du FPA

*Le volume des déchets que nous produisons chaque jour s'accroît sans cesse et nuit à notre environnement. Pour autant, nous savons qu'il est possible de diminuer de 30% le poids de nos poubelles et le traitement de celles-ci, avec le compostage de bio-déchets.*

La cuisine du Foyer des Personnes Agées (FPA) produit une moyenne de 200 repas en période scolaire et de 80 repas en période de vacances scolaires, servis aux écoliers des deux écoles de Damelevières et aux quarante résidents du FPA. Elle réalise également, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014 les plats des tout petits aux Loupiots.

Suite aux actions menées contre le gaspillage alimentaire et plusieurs campagnes de pesées, les déchets alimentaires produits par la cuisine sont de l'ordre de 50 à 60 kg/semaine. Ce chiffre représente sur l'année une quantité produite de l'ordre de plus de deux tonnes de bio-déchets. Un nouveau dispositif va nous permettre de réduire nos coûts liés aux traitements et limiter notre impact environnemental.

Par le compostage, nous éviterons leur traitement par le circuit habituel de traitement des collectes de déchets ménagers.

**Le 18 novembre 2014, nous avons démarré la collecte et le compostage de ces bio-déchets.**

La collecte des bacs de bio-déchets est réalisée par un agent aux trois points de restauration des écoliers des écoles Louis Aragon, Jacques Prévert et FPA. Il assure aussi le remplissage et brassage du composteur situé à quelques mètres du foyer.





COMMUNE DE DAMELEVIÈRES

**CONSIGNES DE TRI DE TES BIO-DECHETS**

Dans ton assiette

 <u>Déchets</u>	 <u>Déchets</u>
<u>Compostables</u>	<u>non compostables</u>
 Légumes	 Viande
 Fruits	 Poisson
 Pâtes, Riz, ...	 Fromage
	 Pain
	 Yaourt

Tu as un doute ? Ne trie pas ces déchets là !

Dès le printemps, les enfants pourront observer la **valorisation** des déchets de la cantine et le processus de transformation pour qu'ils deviennent non plus un déchet, mais **une ressource pour le jardin**.

Hervé PYTHON, Adjoint délégué à l'environnement, a été formé cette année à la gestion de proximité des bio-déchets, mention Guide Composteur.

Pour permettre une sensibilisation plus importante à la valorisation des déchets ménagers et de jardins, il proposera des journées d'informations, courant 2015.

**La priorité reste la diminution de la production des déchets en luttant contre le gaspillage alimentaire.**

Le compostage consiste en une transformation naturelle des déchets organiques, en présence d'oxygène et sous l'action de micro-organismes (bactéries, champignons) et des organismes de plus grande taille (vers de terre, acariens, cloportes, myriapodes).

*Les enfants participent à leur manière au tri des déchets compostables*



Les composteurs en bois de 1 m<sup>3</sup>

**Un composteur en bois naturellement durable réalisé par les agents communaux.**

Les composteurs sont composés de voliges de douglas et de pieds en acacia (un bois particulièrement résistant à l'humidité).

Seuls les pieds en acacia sont en contact avec le sol, ce qui garantit une durée dans le temps supérieure aux composteurs dont le résineux touche le sol.

Le bois n'est pas traité afin de garantir, la non contamination du compost par son contenant.

## La gestion différenciée des Espaces verts

La gestion différenciée est une approche raisonnée de l'entretien des Espaces Verts, plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Le principe est d'appliquer à chaque espace un mode de gestion le plus adapté en tenant compte de son utilisation, de sa situation...

Elle vise à limiter les impacts néfastes sur notre environnement en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides, engrais chimiques).



**Nous avons déjà amorcé cette gestion en introduisant des plantes vivaces au sein des massifs et quelques massifs commencent à être réalisés.**

**Deux agents des espaces verts ont été formés à l'entretien de ces futurs espaces fleuris.**

Les plantes vivaces présentent un intérêt économique, écologique, social et esthétique dans une démarche de développement durable. Les nouvelles décorations de Noël réalisées par les agents communaux à partir de matériaux de récupération répondent également à une démarche de développement durable.

## Bio-déchets

Article R541-8 du Code de l'environnement :

« Tout déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente de détail, ainsi que tout déchet compostable provenant des établissements de production ou de transformation de denrée alimentaires. »

## Concours des Maisons fleuries



Le 19 Août, dans une ambiance conviviale, Justine LEGRAS, Francis OHNET, Bernard BRONNER, Daniel CHOPLIN et le Président du jury Yannick GRUCKER, ont parcouru la commune pour noter, selon un barème précis, les différents thèmes de fleurissement. 65 lauréats cette année ont été récompensés dans les différentes catégories : Maisons individuelles, cités, balcons et commerces. Comme tous les ans, un prix spécial est également attribué.



## Commission Environnement

**Hervé PYTHON : Maire Adjoint**

Bruno DUJARDIN • Luc GESQUIERE

Yannick GRUCKER • Michel RIVET

Olivier VILLAUME • Olivier DARGENT

## Une usine de traitement des eaux usées pour préserver le milieu naturel

### Une station classique et moderne à la fois

La station d'épuration du S.I.E. était devenue obsolète et aurait nécessité de gros travaux de réhabilitation.

L'évolution du syndicat (4 communes) et des normes européennes nous a contraint à entamer une réflexion sur l'évolution de l'outil tant qualitativement que quantitativement.

Le comité syndical a donc décidé de construire une nouvelle unité de traitement des eaux usées d'une capacité de 9000 équivalents habitants, ce qui correspond aux besoins de notre territoire.

### Protéger durablement le milieu naturel

La filière de traitement de la station d'épuration utilise des procédés classiques de type biologique en aération prolongée. La particularité de cette installation est le stockage des boues.

### L'implantation

La conception et le choix de l'implantation de cette aire à boue en fond de parcelle a permis également d'améliorer l'esthétique de l'ensemble de l'entrée de la commune de Damelevières.

### La filière eau

Les eaux usées des communes adhérentes du S.I.E. sont acheminées vers le poste de refoulement principal situé à 400 m du site de la station d'épuration.

L'eau épurée est envoyée jusqu'à la Meurthe en refoulement.

### La filière boue

Les boues sont reprises dans le fond du clarificateur et vers la table d'égouttage.

Les boues ainsi épaissies sont conditionnées (chaux + chlorure ferrique) et dirigées vers le filtre à presse à plateau.

Les boues déshydratées à 30 % de siccité sont alors stockées pendant 12 mois sur une aire couverte et ventilée sur site.

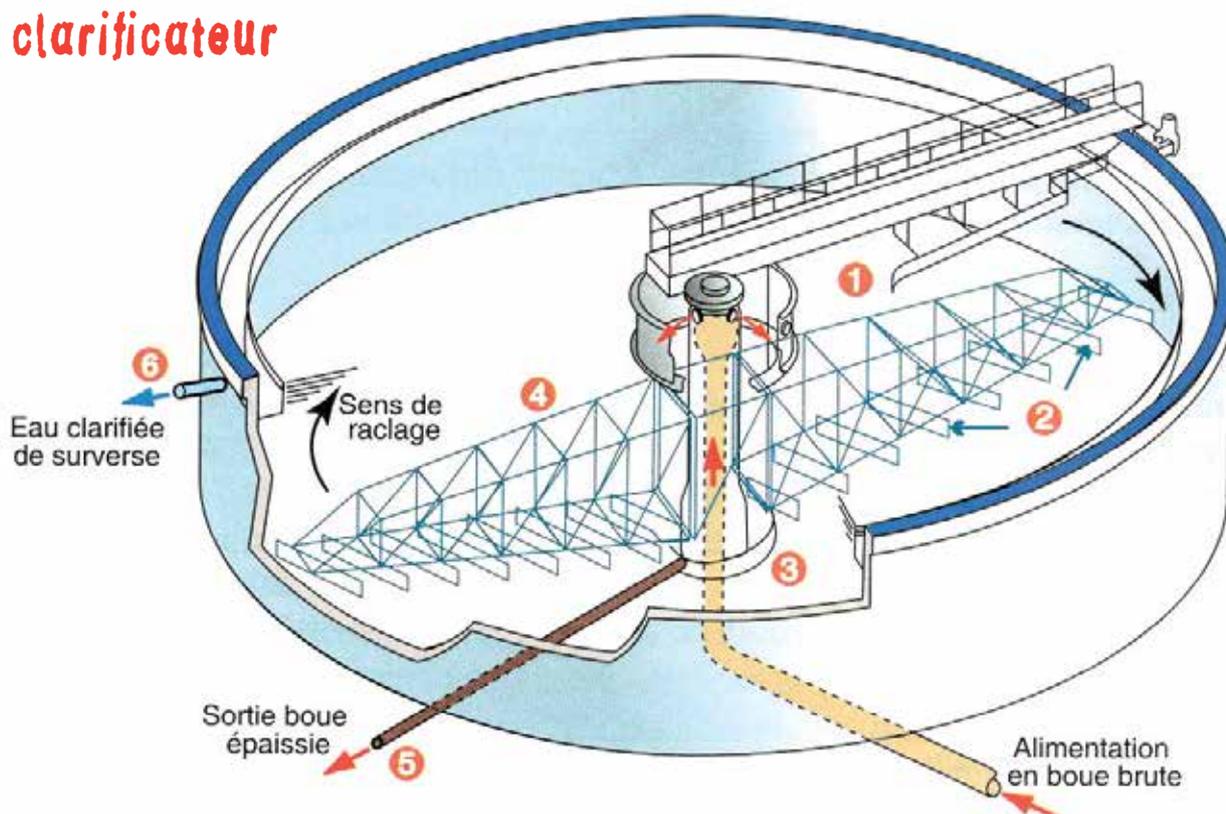
Ces boues sont épandues par les agriculteurs après convention avec le S.I.E. durant le mois de septembre. Des analyses des boues et terrains sont faites avant et après épandage des boues chaulées.

### Le poste de refoulement

La construction d'un poste de refoulement principal situé à 450 mètres du site de la station. Ce poste est le point de convergence de tous les collecteurs d'assainissement avant refoulement vers la station de traitement. La grande profondeur de l'ouvrage, quasiment 9 mètres, a nécessité l'utilisation d'une technique particulière pour sa réalisation : **le havage**.

**Les travaux démarrés début 2011 s'achèvent en 2014. La station est inaugurée le 20 septembre 2014.**

## Le clarificateur



# Syndicat Intercommunal de l'Environnement

La construction d'une unité de traitement des eaux usées d'une capacité de 9000 équivalents habitants avec un traitement biologique classique, suivi d'une déshydratation par filtre à plateaux et d'un stockage des boues déshydratées sur le site même. Les boues ainsi déshydratées sont stockées pendant un an avant d'être valorisées en agriculture sur des parcelles bien identifiées qui font l'objet d'un plan d'épandage en bonne et due forme entre le S.I.E. et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle. Le Syndicat Intercommunal de l'Environnement a profité de cette construction pour y intégrer son nouveau siège.



## Inauguration de la station

Nous avons inauguré la station d'épuration le 20 septembre 2014 avec l'ensemble des élus des quatre communes.

**Le budget d'un montant total HT de 6 241 750 €**

### Dépenses :

■ Réseaux (HT) .....	2 537 750 €
■ Station (HT) .....	3 704 000 €

### Recettes :

■ Emprunts .....	2 780 000 €
■ Subvention Agence de l'Eau Rhin-Meuse .....	1 407 420 €
■ Subvention Conseil Général 54 .....	991 295 €
■ À la charge du S.I.E. ....	1 063 035 €

### Les délégués au SIE

**Michel RIVET : Président**

Bruno DUJARDIN • Christophe SONREL

Olivier VILLAUME

Bruno GRÉGOIRE (suppléant)

Patricia SAINT-DIZIER (suppléante)

# Cheminées Gisbert

6 rue de Saulcy - 54300 Moncel-Lès-Lunéville

CHEMINÉES - FOYERS - INSERTS - CUISINIÈRES  
POÊLES - CHAUDIÈRES bois ou granulés

Scan-Line - Oranier - MCZ - Red  
Régnier - HS-France - Dovre

Tél. : 03 83 73 89 35 • Fax : 03 83 74 04 56  
chemineesgisbert@wanadoo.fr • www.cheminees-gisbert.com





## Garage BECKER MBC

Successeur HELLUY

Toutes réparations  
 Tous véhicules toutes marques : PL - VU - VL  
 Mécanique  
 Hydraulique • Hayon élévateurs  
 Spécialistes freins  
 Banc de freinage  
 Passage aux mines : PL  
 Contrôle technique : VU - VL  
 Spécialiste tous travaux : autocars - citerne

5, RUE CLEMENCEAU - B.P. 15 - Z.A. 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE - Tél. 03 83 45 84 84 (lignes groupées)  
 R.C.S. NANCY 752 156 091 - Code APE 4520 B - Email : gbeckermbc@orange.fr Fax 03 83 45 84 85 - Port. 06 68 91 28 12  
 SAS au capital de 10 000 € - TVA intracommunautaire FR 62 752 156 091



# PRESTINI TP

TRAVAUX PUBLICS

**V.R.D. - GENIE CIVIL  
 TERRASSEMENTS**

19, quai de Phalsbourg  
 B.P. 30104

**54304 LUNÉVILLE Cedex**

Téléphone : 03 83 76 91 05

Télécopie : 03 83 74 32 28

[prestini.travauxpublics@eiffage.com](mailto:prestini.travauxpublics@eiffage.com)



## SOPHIE.M

3 rue du château  
à Damelevières

SALON DE BEAUTE  
 ONGLERIE MAQUILLAGE  
 VENTE DE COSMETIQUES

03.55.87.20.01 ou 06.27.24.27.55



Sanitaire ■ Plomberie ■ Chauffage  
 Installation ■ Dépannage



**TMF EST**  
 est une entreprise artisanale  
 implantée à Damelevières  
 depuis le début de l'année 2015.  
 A votre écoute pour la création  
 ou la rénovation de votre habitat.

35, rue du Mal de Lattre de Tassigny  
**54360 DAMELEVIÈRES**  
 Email : [Tmfest@gmx.fr](mailto:Tmfest@gmx.fr)

**03 55 06 60 58 - 07 83 44 10 38**



## Atelier Chris

'Espace Bien-être'

Modelage crânien  
 "Inspiré du Shiatsu"

Sur rendez-vous



[www.atelierchris.com](http://www.atelierchris.com) - 03 83 75 70 81

37 rue Maréchal de Lattre de Tassigny - 54360 Damelevières



## Atelier Chris

'Espace Coiffure masculin féminin'

Mardi : 14h-19h  
 Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h30  
 Jeudi : 8h30-12h / 14h-18h30  
 Vendredi : 8h30-18h30  
 Samedi : 8h30-16h30

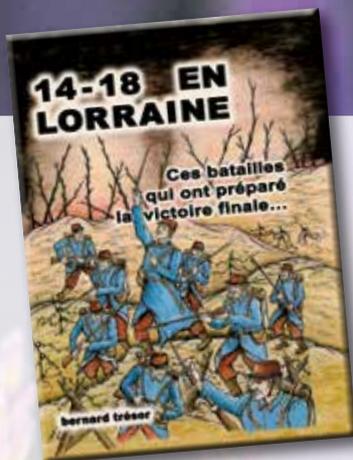
Sur rendez-vous

**03 83 75 70 81**

37 rue Maréchal de Lattre de Tassigny - 54360 Damelevières

[www.atelierchris.com](http://www.atelierchris.com)





## 14-18 En Lorraine

La présentation officielle de la dernière Bande Dessinée réalisée et éditée par Bernard TRESOR s'est déroulée le mercredi 12 novembre à la salle des fêtes.

L'initiative de cet ouvrage en revient au comité local du Souvenir Français et de son Président Jean-Louis NICKEL. L'objectif, en s'inscrivant dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre, est de retracer les grandes batailles de notre région.



Mélangeant subtilement dessins, images d'archives, cartes postales, cet ouvrage illustré rappelle avec de grandes précisions historiques les batailles dont le Lunévillois (Rozelieures, Gerbéviller...) fût le théâtre au début de ce conflit et qui risquent d'être oubliées.

Les bénéfices des ventes participeront à la rénovation des stèles et au regroupement des tombes de soldats.

**Commande possible au prix de 18 € l'unité  
à l'adresse suivante :**  
**SOUVENIR FRANÇAIS**  
**Jean-Louis NICKEL**  
**15 rue Dominique Audier**  
**54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU**

## Portage de livres

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, le C.C.A.S a mis en place un portage de livres gratuit pour les personnes à mobilité réduite, temporaire ou permanente. Ces livres sont choisis par les bibliothécaires en fonction de vos goûts et livrés par des bénévoles du CCAS.

**Pour bénéficier de ce service, appelez la mairie au 03 83 75 70 77**

## Bibliothèque CE SNCF - Damelevières

### Horaires d'ouverture :

- Du mardi au vendredi : 9H30 - 12H00 et 13H30 - 18H00
- Mercredi : 10H00 - 12H00 et 13H30 - 18H00
- Jeudi : 13H30 - 18H00
- Samedi : 9H30 - 12H00 et 13H30 - 17H00

Une convention permet aux habitants de Damelevières de bénéficier des mêmes avantages que les cheminots pour l'accès au prêt des livres : gratuit pour les cheminots et habitants de Damelevières, et 15 euros pour les non cheminots qui ne résident pas sur la commune.

Depuis cette année, le CE des cheminots met aussi à disposition des non-cheminots des billets à tarifs de groupe pour toute personne, sur place : spectacles, Atrium à Dombasle, cinéma en fonction des disponibilités.

### Les élues de la commission Bibliothèque

Sonia LEROY • Cathy SENN  
Brigitte JAY-BEGIN

**Ville de Damelevières**




**Portage de livres à domicile**



A destination des personnes ne pouvant pas se déplacer à la bibliothèque, on vous apporte vos livres chez vous

## Animations du territoire

### *Gestion du complexe sportif du Haut des Places*

La salle des sports du Haut des Places accueille en moyenne 480 usagers par jour (collégiens et membres de clubs sportifs de la CCVM). De nombreuses acquisitions et travaux ont été engagés en 2014 pour améliorer les conditions d'utilisation et permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

### *Aides financières pour des formations dans le domaine de l'animation et du sport*

La CCVM continue à soutenir, sous conditions, l'accès aux formations suivantes :

- BAFA et BAFD : à ce jour 14 demandes
- Formations spécifiques d'encadrant sportif (50 % des frais dans la limite de 100 € par personne). À ce jour 4 demandes.
- BPJEPS (50 % des frais pédagogiques dans la limite de 1000 € par personne).

### *Marche gourmande animée sur la Zone de Loisirs*

233 personnes ont participé à la première édition de la marche gourmande, organisée en partenariat avec le Club Vosgien.

La seconde aura lieu le dimanche 7 juin 2015.

### *Festival Sauvage*

La CCVM a accueilli pour la troisième fois le Festival sauvage organisé par l'Atelier Vert, avec des animations, des contes et des documentaires sur la chauve souris sur grand écran. Cette soirée nature et ciné en plein air s'est déroulée sur la zone de loisirs de Damelevières.

### *Sorties nature*

110 personnes ont participé aux sorties nature organisées en partenariat avec le conseil général, sur l'Espace Naturel Sensible du Plain et les sentiers de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).



# Communauté de Communes du Val-de-Meurthe

## Animations scolaires

Comme chaque année, la CCVM en partenariat avec le conseil général, propose aux écoles du territoire des projets culturels et d'éducation à l'environnement (110 animations en 2014).



## Développement économique / Emploi

### Accueil et accompagnement des entreprises

Une soixantaine d'entreprises ont reçu le soutien de la CCVM en 2014.

### Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

À ce jour, 13 dossiers ont été instruits.

Montants prévisionnels :

CCVM : 20000 € - État : 23 000 € - Région : 4 000 €.

### Mission emploi

À ce jour, 312 personnes bénéficient d'un suivi individuel et sont régulièrement reçues en entretien pour faire le point sur leur parcours professionnel. 57 % ont trouvé une solution d'insertion.

## Habitat et cadre de vie

### Programme d'aide aux ravalements de façades

À ce jour, 11 dossiers ont été instruits pour un montant total de 15 000 € (CCVM et Conseil Régional).

### Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART)

À ce jour 28 dossiers ont été instruits.

## Aménagement des affluents de la Meurthe et Espaces Naturels Sensibles

En partenariat avec le conseil général, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et Damelevières, la CCVM poursuit ses actions de gestion, d'entretien et d'animations en faveur des cours d'eau et des zones humides. Pour 2014 : conception graphique du sentier d'interprétation, étude hydro morphologique sur deux ruisseaux de Vigneulles (hiver 2013/2014), programme de travaux d'entretien automne-hiver, animations scolaires et grand public.

## Services à la population

- Gestion des containers, des bennes d'apport volontaire (points tri) et de la déchetterie.
- Étude pour la création d'une nouvelle déchetterie.
- Amélioration du service balayage.

### Les élus de Damelevières à la CCVM

**Bruno DUJARDIN** : Président

Sylvie CHERY GAUDRON • Flavie GEANT

Brigitte JAY-BEGIN • Christophe SONREL

Olivier VILLAUME • François CITE

# État civil

## Mariages

<b>DESHAYES Julien</b> et <b>DIAS RODRIGUES Amandine</b>	19/07/2014	<b>KLEBER Jérôme</b> et <b>BERNOT Nolwenn</b>	23/08/2014
<b>DROUIN François</b> et <b>RENAUD Lydie</b>	18/10/2014	<b>NICKEL Christophe</b> et <b>MANSUY Amandine</b>	12/07/2014
<b>FREDERIC Gérald</b> et <b>BALTHAZARD Estelle</b>	24/05/2014	<b>POUSSARDIN Marie-Noëlle</b> et <b>CARAYON Isabelle</b>	01/03/2014
<b>GARLAND David</b> et <b>GEISTEL Charlotte</b>	19/07/2014	<b>REYBEROLLE Maxime</b> et <b>LEE Célia</b>	26/07/2014
<b>ISSÉLÉ Nicolas</b> et <b>PEIGNOT Laurence</b>	09/05/2014	<b>SIMON Yannick</b> et <b>JUSNEL Rose</b>	24/05/2014
<b>JEAN Sonia</b> et <b>DUVAL Laurence</b>	08/03/2014	<b>ZIMPFER Xavier</b> et <b>DEIBER Karine</b>	11/10/2014

<b>ANIER Jade</b>	08/02/2014	<b>GALLAIS Liam</b>	15/11/2014		
<b>ANTOINE Arthur</b>	05/08/2014	<b>GELDEREN Florine</b>	17/04/2014		
<b>BARBONI Lucie</b>	17/03/2014	<b>GRACIANI Ugo</b>	18/09/2014		
<b>BAUMER Talya</b>	14/01/2014	<b>HADID Sami</b>	29/11/2014		
<b>BERRON Malo</b>	30/03/2014	<b>HUBERT Agathe</b>	17/09/2014	<b>RENAULD Lola</b>	16/10/2014
<b>CHIPAUX Juliette</b>	16/01/2014	<b>ISSELIN Lyna</b>	25/02/2014	<b>RUFFIER Maël</b>	07/05/2014
<b>CHIPAUX Manon</b>	16/01/2014	<b>JUPPONT Anna</b>	26/08/2014	<b>SOURD Nathan</b>	28/01/2014
<b>CRINQUETTE Célian</b>	15/10/2014	<b>LECLERC Amber-Rose</b>	04/02/2014	<b>TUAILLON Gauthier</b>	26/05/2014
<b>DAMIANI Charlie</b>	19/05/2014	<b>LERICHE Sacha</b>	07/07/2014	<b>VIN Lilou</b>	27/01/2014
<b>DARLES Lila</b>	02/06/2014	<b>MARCHAL Mathis</b>	22/05/2014	<b>VIRY Yaëlle</b>	15/04/2014
<b>FINCK Nino</b>	06/07/2014	<b>PAILLEY Maëlyne</b>	14/03/2014	<b>VONDERSCHER Maxime</b>	16/04/2014

## Décès

<b>BARBIER Monique</b>	09/07/2014	<b>DOS SANTOS Sigilinda</b>	29/01/2014	<b>LEGLAY Daniel</b>	05/08/2014
<b>BARCELLA Raymonde</b>	13/08/2014	<b>FIRMERY Rolande</b>	09/07/2014	<b>MARCHAL Andrée</b>	09/12/2014
<b>BRETEAU Georges</b>	19/11/2014	<b>FRITSCH Claude</b>	05/07/2014	<b>MEFTAH Cheikh</b>	30/07/2014
<b>CHARLIER Geneviève</b>	13/07/2014	<b>GRANDIDIER René</b>	17/03/2014	<b>NICOLAS Joséphine</b>	01/12/2014
<b>CLÉMENT Roger</b>	16/02/2014	<b>GUIOT Jean</b>	17/09/2014	<b>PATTEIN Eliane</b>	29/07/2014
<b>COMMUNAL Yvette</b>	27/01/2014	<b>HANS Joël</b>	09/01/2014	<b>PETITJEAN Viviane</b>	03/12/2014
<b>DOS SANTOS Abilio</b>	12/11/2014	<b>HENRY Patrice</b>	22/08/2014	<b>REMETTER François</b>	19/03/2014
		<b>HINZELIN Hubert</b>	01/10/2014	<b>SAINTRAIS Didier</b>	10/07/2014
		<b>HOUOT Claude</b>	24/09/2014	<b>THIRION Paulette</b>	13/06/2014
		<b>JEANPIERRE Claude</b>	31/01/2014	<b>VINCENT Georges</b>	12/03/2014

# Numéros utiles

## SERVICES MUNICIPAUX

- MAIRIE** ..... 03 83 75 70 77  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h  
Permanence État-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet/août)  
damelevieres@wanadoo.fr
- FOYER DES PERSONNES AGÉES** ..... 03 83 75 75 23  
Ouvert tous les jours de 8h45 à 17h30 sauf le vendredi à 16h30  
ccas.fpa.damelevieres@wanadoo.fr
- BASSIN DE PLEIN AIR** ..... 03 83 75 86 71  
Ouvert juillet/août. Du lundi au vendredi de 14h à 19h  
et le samedi/dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 20h

## SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

- RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES** ..... 03 83 73 26 18  
Ouvert sur rdv du mardi au vendredi de 8h45 à 11h30, le vendredi  
de 14h à 17h30, et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 8h45 à 11h30  
ram.dam@wanadoo.fr
- TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)** ..... 09 62 59 40 26  
mail : roysebastientap@orange.fr
- LOUPIOTS** ..... 03 83 72 09 96  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h  
loupiots.damelevieres@orange.fr
- LES P'TITS LOUPS** ..... 03 83 75 79 98  
Accueil de 7h à 19h.  
Enfants scolarisés en maternelle et primaire à partir de 4 ans.  
ptitsloupsdam@wanadoo.fr
- FOYER DES JEUNES** ..... 03 83 73 60 63  
✓ **Hors vacances scolaires** : ouvert du mardi au samedi de 14h00  
à 18h00 - Vendredi et samedi soir de 20h00 à 22h30  
✓ **Pendant les Vacances scolaires** : du lundi au samedi de 14h00  
à 18h00 et de 20h00 à 22h30  
fdjdam@orange.fr

## ÉCOLES / COLLÈGE

- École Primaire VICTOR HUGO** ..... 03 83 75 71 30
- École Maternelle JACQUES PRÉVERT** ..... 03 83 75 70 72
- École Primaire LOUIS ARAGON** ..... 03 83 73 55 34
- École Maternelle LOUIS ARAGON** ..... 03 83 75 71 83
- Collège LANGEVIN WALLON** ..... 03 83 75 72 40

## SERVICES PUBLICS

- TRÉSOR PUBLIC / TRÉSORERIE** ..... 03 83 75 72 54  
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h  
Le vendredi de 8h30 à 12h - Fermé l'après-midi
- CCVM** ..... 03 83 71 43 62  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- DÉCHETTERIE**  
Avril à octobre inclus : 9h à 12h et de 14h30 à 17h30  
Novembre à mars inclus : 9h à 12h et de 14h30 à 16h30  
Fermeture : jeudis, dimanches et jours fériés

## SNCF

- Gare** ..... 03 83 76 20 63  
Ouverte du Lundi au vendredi de 5h30 à 12h00 et de 12h15 à 18h45  
Fermeture les samedis, dimanches et jours fériés
- Bibliothèque SNCF** ..... 03 83 75 05 07  
Ouverte mardi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 -  
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 - Jeudi de 13h30  
à 18h00 - Samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## LA POSTE

- BUREAU DE DAMELEVIÈRES** ..... 03 83 75 80 86  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30\*  
\* de 15h30 à 16h ouverture uniquement sur rendez-vous pour :  
- les solutions courrier/colis à destination des clients professionnels  
- la téléphonie  
Samedi de 9h à 12h
- BUREAU DE BLAINVILLE** ..... 03 83 75 72 67  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
et le samedi de 9h à 12h

## SERVICES À LA PERSONNE

- ADMR** ..... 03 83 75 97 54
- Entraî'de Chômeurs** ..... 03 83 75 00 18  
Tous les lundis de 9h à 12h  
et les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30

## SERVICES DIVERS

- Taxis HENRION** ..... 03 83 73 63 25
- Paroisse Saint Dominique** ..... 03 83 75 70 87  
Coordinatrice paroissiale : Monique DONNEN... 03 83 70 82 61  
paroisse.saint.dominique@wanadoo.fr  
Permanences le vendredi de 17h à 18h et le samedi de 10h à 11h

## EST RÉPUBLICAIN

- Sylvie CIMON** ..... 03 83 74 33 07  
sylvicimon@gmail.com

## SERVICES D'URGENCE

- SAUR Dombasle** ..... 03 83 26 52 32
- ERDF** ..... 08 10 33 30 54
- GDF** ..... 08 00 47 33 33
- POMPIERS** ..... 18
- GENDARMERIE** ..... 03 83 75 70 15 ou 17  
Ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

## SERVICES DE SANTÉ

- CMP**  
✓ **Antenne Damelevières** ..... 03 83 71 26 10
- DENTISTES**  
✓ **Christophe PIERSON**  
et **Géraldine PIERSON-MATTLET** ..... 03 83 75 08 43
- INFIRMIÈRES**  
✓ **Sophie THIRIET, Marie-Claire VALENTIN,**  
**Nathalie DUBOIS et Alexia MENZIN** ..... 03 83 75 77 42
- MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES**  
✓ **Sylvie GUERRE** ..... 03 83 75 78 06  
✓ **Virginie MANSUY et Géraldine GOETZ** ..... 03 83 70 85 20
- MÉDECINS**  
✓ **Olivier BELLOTI** ..... 03 83 75 86 68  
✓ **Alexandre GROSDÉMANGE** ..... 03 83 75 99 99  
✓ **URGENCES** ..... 15
- PHARMACIE**  
✓ **Danièle HENN-HENRY** ..... 03 83 75 70 73  
✓ **PERMANENCE URGENCES** ..... 3237

# Expression politique

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal. La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose uniquement aux communes de plus de 3500 habitants de réserver un espace d'expression à l'opposition. Nous choisissons d'octroyer un encart d'expression à chacun des groupes politiques proportionnellement à leur représentativité électorale.

## ENSEMBLE POUR DAMELEVIÈRES

L'ensemble des élus de la majorité vous souhaite une belle et heureuse année 2015. Une année pleine d'épanouissement dans vos vies personnelles, professionnelles ou associatives.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires a été un des chantiers importants de l'année 2014. L'investissement de tous, élus et agents territoriaux, l'écoute, l'échange et la concertation avec l'ensemble des personnes concernées : enseignants, parents d'élèves, responsables d'associations..., nous ont permis d'organiser ce temps spécifique dans l'intérêt des enfants en limitant les contraintes des uns et des autres.

Le budget 2015 que nous préparons actuellement sera marqué par une nouvelle baisse des dotations de l'État. Après une diminution de 3 % en 2014, elle est estimée à environ 4 %. Toutes les études démontrent que c'est une erreur de baisser aussi drastiquement les moyens des collectivités territoriales tout en augmentant indirectement leurs charges.

La diminution des recettes, conjuguée à une augmentation des charges, c'est ce que l'on appelle l'effet ciseau. Ce phénomène diminue les capacités d'autofinancement des collectivités.

A terme, les conséquences seront terribles sur l'investissement et par répercussion sur l'emploi.

En effet, les investissements des collectivités territoriales représentent 74 % de l'investissement public.

En contractant principalement avec des entreprises locales pour réaliser nos investissements, c'est donc l'emploi local qui est principalement touché si nous effectuons moins de travaux.

Sans notre engagement, il n'y a pas de politique de proximité : petite enfance, école, jeunesse, routes, environnement...

Ces décisions vont mettre à mal, à moyen terme, nos politiques de services publics. C'est pourquoi, comme de nombreuses communes, nous avons voté en juin la motion de protestation contre la baisse des dotations soumise par l'Association des Maires de France, au-delà des clivages partisans.

Ces baisses de moyens ne nous empêcheront pas de mener à bien les projets en cours. Nos finances saines nous permettront de poursuivre en 2015 nos investissements, pour une meilleure qualité de services rendus aux Damelibairiens. Nous n'en restons pas moins vigilants quant à la maîtrise de nos dépenses et mobilisons toutes les compétences riches et variées. Ainsi, entre autres, la conception de notre site internet a été conçu en interne par des élus, les décorations de Noël, resplendissantes de jour comme de nuit, ont été réalisées en interne par les employés communaux à partir de matériaux de récupération.

En ces temps difficiles certains montent les citoyens les uns contre les autres, désignant ainsi de manière simpliste des boucs émissaires. C'est en réalité tout le contraire dont nous avons besoin. Il n'y a pas d'autre issue pour sortir de cette situation que de consolider les liens de solidarité existants à tous les niveaux de la société et de redonner de l'unité et de la confiance collective en l'avenir.

La situation que nous traversons n'est pas une fatalité. **Pour notre part, nous ne nous résignons pas et nous continuons à travailler avec la même énergie et la même volonté sur d'autres projets dont certains sont déjà en cours de réalisation.**

Nous reviendrons vers vous, tout au long de cette année 2015 pour les discuter et les partager avec vous.

*Très cordialement  
L'équipe municipale de la majorité.*

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Lors des dernières élections municipales, la réforme du scrutin abaissant le seuil de la représentation proportionnelle de 3500 à 1000 habitants a permis l'élection de 3 conseillers municipaux de la liste d'opposition. Nous remercions les électeurs qui nous ont accordé leur soutien.

Dès le 1<sup>er</sup> conseil municipal, un règlement intérieur destiné à limiter au maximum nos possibilités d'expression nous a été imposé. Nous aurions souhaité pouvoir disposer d'un espace d'expression dans le bulletin municipal mensuel mais nous nous sommes vu opposer une fin de non-recevoir.

Après 8 mois, voici notre premier bilan : Nous souhaitons un rôle plus participatif, plus constructif sur les projets communaux. Nous nous contentons de participer aux instances réglementaires : conseil et commissions. Nous avons eu à subir des discriminations, notamment lors de l'accueil des nouveaux habitants ; nous n'y avons pas été conviés. Officiellement seuls le maire et les adjoints y participaient. Officieusement, avec le bureau, 8 conseillers « non invités » y siégeaient.

Nous déplorons ces manières d'agir qui posent problème dans **une démocratie** dans laquelle l'opposition doit avoir toute sa place.

Ceci nous a conduit à créer un site que nous alimentons afin de vous informer sur certains projets de notre commune. Faites nous part de vos remarques et suggestions et consultez notre tribune de l'opposition intitulée « **Damelevières en Différé** » sur laquelle il vous est possible de laisser vos commentaires.

Christiane BLOUET, François CITE, Olivier DARGENT vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Notre site : <http://damendif.wordpress.com/accueil/>

devient



*Depuis près de 20 ans, l'atelier Ketshop a su faire valoir auprès de vous son savoir-faire et la qualité de son accueil. Francis Greff, son nouveau dirigeant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, entend bien poursuivre dans cette voie, et répondre ainsi à toutes vos attentes, à toutes vos demandes.*

➤ **Impression offset et numérique :**

Cartes • Faire-part • Enveloppes • Têtes de lettre • Prospectus  
Catalogues • Brochures • Dépliants • Affiches...

➤ **Impression numérique grand format :**

Posters • Kakémonos • Autocollants • Cadres muraux  
Stickers décoratifs • Bâches • Calicots...

➤ **Découpe de lettres adhésives :**

Vitrines • Panneaux publicitaires • Décors de véhicules...

➤ **Signalétique intérieure et extérieure - Enseigne :**

Panneaux de trottoir • Totems • Voiles • Enrouleurs de stand  
Autoportants • Panneaux d'exposition...

